BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3874 du Vendredi 12 Avril 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda

Mgr Bienvenu Manamika a conféré le lectorat et l'acolytat aux séminaristes

(P.8)

Colloque international de chimie COPED 2019 à Brazzaville

Les gouvernements africains invités à financer les travaux des chimistes

(P.5)

Football féminin/ EliminatoiresdesJO2020

Les dames confirment l'agonie du foot congolais

(P.14)

Editorial

Le peuple est-il content?

Soudan

Omar el-Béchir n'est plus président

Les manifestations au Soudan, débutées en décembre 2018 avec à l'origine l'augmentation du prix du pain se sont conclues le jeudi 11 avril 2019 par la destitution du président Omar el-Béchir et de son régime. Il a été arrêté et placé en résidence surveillée. Son pays entre dans une phase de transition, qui sera dirigée par celui dont les Soudanais attendent désormais de connaître le nom. Ce devrait normalement être un homme issu des rangs des civils. Au pouvoir depuis 1989, le président soudanais, 75 ans, était recherché par la justice internationale.

(Suite en page 7)

Affaires

Le patronat critique les péages

(P.3)

Michel Sidibé, directeur exécutif de l'ONU Sida

«Je serai l'avocat du Congo pour mobiliser les ressources nécessaires»

(P.11)

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES
INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°007/RELANCE/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE REALISER LES AUDITS ANNUELS INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS, EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017».

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : «Recrutement d'un cabinet en vue de réaliser les audits annuels indépendants des marches publics, exercices budgétaires 2016 et 2017».

2- L'objectif général de cette mission est de réaliser les audits indépendants des marchés publics et conventions de délégation de service public au titre des exercices 2016 et 2017 afin de mesurer le degré de respect, par les organes de passation et les organes de contrôle des marchés publics, des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics, et de corriger les faiblesses, le cas échéant.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4- L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc); (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

5- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 26 Avril 2019 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un cabinet en vue de réaliser les audits annuels indépendants des marches publics, exercices budgétaires 2016 et 2017 ».

8- L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Cellule de Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 614 41 81:
Email: prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRISP,
Jean Noël NGOULOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES
INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°008/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL EN CHARGE DE LA RESTRUCTURATION ET LE RENFORCEMENT DES CELLULES DE GESTION DES MARCHES PUBLIQUES AU NIVEAU DES AUTORITES CONTRACTANTES»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du «Projet des réformes intégrées du secteur puPblic (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Consultant individuel international en charge de la restructuration et le renforcement des cellules de gestion des marches publiques au niveau des autorités contractantes ».

2- L'objectif de la mission consiste à rendre les CGMP conformes au modèle standard élaboré par l'ARMP en vue d'appuyer la création des CGMP au sein des maîtres d'ouvrage qui n'en disposent pas.

3- Tâches du consultant

Le consultant individuel international réalisera les tâches ci-après :

- collecte, analyse et compilation des données sur un échantillon des CGMP représentatif des catégories des maîtres d'ouvrages ;
- réalisation d'un diagnostic des CGMP portant sur: (i) le modèle organisationnel, (ii) les capacités de gestion des marchés publics, (iii) le cadre de travail et la disponibilité des ressources ;
- mise en place d'un cadre d'autoévaluation et de contrôle interne au sein des CGMP ;
- élaboration d'un plan d'appui à la restructuration et/ou à la création des CGMP auprès des Maîtres d'ouvrage qui n'ont disposent pas ;
- organisation des ateliers de validation du plan de restructuration et de renforcement des capacités des autorités contractantes ;
- relecture du règlement intérieur standard des CGMP;
- mise en œuvre du plan de restructuration et de création des CGMP.

4- Le Profil du consultant :

Le consultant individuel international devra avoir un profil ci-après :

- être un Juriste, Ingénieur, Economiste (BAC+5) ou équivalent ;
- avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans une structure intervenant dans la gestion des marchés publics ou dans le renforcement des capacités en matière des marchés publics ;
- avoir au moins trois (3) expériences dans la mise en place des organes intervenant dans la passation des marchés ;
- avoir une maîtrise de langue française.

5- Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de soixante (60) jours incluant les étapes suivantes :

- Phase 1. Etat des lieux et plan de restructuration/création ;
- Phase 2. Mise en œuvre du plan de restructuration/création.

6- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le vendredi 26 avril 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international en charge de la restructuration et le renforcement des cellules de gestion des marches publiques au niveau des autorités contractantes)

Cellule de Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
UnitédeCoordinationduProjet,siseau03,rue duTourisme,quartierClaironderrièrel'école REMO,arrondissement3Poto-poto,Brazzaville
Tél : +242 22 613 31 08:
Email: prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRISP, p.i

André KEHOUA

Affaires

Le patronat critique les péages

Les travaux de la 5e session ordinaire administrative des deux chambres du Parlement, ouverts le 1er février, ont été clôturés le 10 avril 2019 au Palais des congrès, à Brazzaville, par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale et Pierre Ngolo, président du Sénat. Ils ont invité les députés et sénateurs à l'unité et les Congolais à se convertir à la religion du dialogue et à s'abstenir «de se laisser déchaîner les passions et de recourir à la violence».

Dans son mot, Isidore Mvouba est revenu sur l'ambiance qui règne à l'hémicycle. «La liberté d'expression avec laquelle se discutent les problèmes qui caractérisent notre cité, illustre la force de jugement des élus du peuple qui font les débats», a déclaré le président de l'Assemblée nationale qui pense que le pays a des atouts pour être un candidat sérieux et crédible à l'émergence, *«si et seulement si, à l'unisson, chacun apporte sa pierre à l'édifice».*

Pour lui, la contradiction est essentielle au changement, et la critique fait vivre la démocratie. *«Nous devons croire au Congo; croire, pour surmonter les obstacles liés à la conjoncture économique du moment. Croire et espérer, car l'espoir est la racine de l'espérance, laquelle espérance est le moteur du courage. Armons-nous donc de courage; car à cœur vaillant rien d'impossible»*, **a-t-il indiqué.**

Parlant de la paix dans la Pool, Isidore Mvouba a émis le vœu de voir le programme de démobilisation, de désarmement, de réinsertion et réintégration se poursuivre de manière résolue, à l'instar du dialogue intercommunautaire qui prend racine. *«On voit les bourreaux et les victimes d'hier dialoguer. L'effort du Gouvernement dans la mobilisation de la contrepartie congolaise est fortement attendu par les partenaires au développement qui sans désemparer nous accompagner dans cette entreprise d'une grande délicatesse»*, **a dit le président de l'Assemblée nationale qui a invité les députés à être plus unis que jamais.**

Du côté des sénateurs, Pierre Ngolo, clôturant les travaux, a fait savoir que sa chambre a, tout au long de la session, veillé à ce que la persistance de la crise économique et financière *«ne vienne pas brouiller le climat social. Les importantes séances de travail avec le secrétaire permanent du conseil national du dialogue et la délégation d'Unicongo sont à mettre à l'actif de notre volonté d'installer confortablement notre conseil de la nation qui prêche inlassablement le dialogue comme seule voie de résolution des conflits. Il est requis que les citoyens du Congo se convertissent tous à la région du dialogue et s'abstiennent partout et quelles que soient les circonstances de se laisser déchaîner les passions et de recourir à la violence».*

Dans cette perspective, il a invité les sénateurs à porter le message cela pondération dans toutes leurs initiatives et leurs prises de position pour que priorité soit donnée au Congo à sortir absolument de la passe difficile.

A noter que la rencontre avec la délégation d'Unicongo, ce syndicat patronal regroupant 12 fédérations du commerce, conduite par Christian Barros, a porté, essentiellement, sur le décret n°2019-39 du 28 février 2019, instituant le paiement des taxes sur les sept péages de la Route nationale n°1.

Unicongo pense que les tarifs, tels que fixés, pourraient à la fois impacter négativement le panier de la ménagère et renchérir les coûts des biens et services.

Au terme de leurs sessions, les députés ont adopté 25 affaires sur 34 inscrites à l'ordre du jour, et 11 affaires sur 18 pour les sénateurs.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Le peuple est-il content?

Ça bouge en Afrique du Nord et de l'Est, et les secousses telluriques provoquées par la démission des grandes figures de l'histoire africaine ne peuvent pas ne pas interroger. On avait prédit que le *«Printemps arabe»*, terme impropre, allait secouer toute une région Ses effets ne sont pas allés plus loin que la Tunisie où il est né, à vrai dire. Car si l'Egypte de Hosni Moubarak a elle aussi été gagnée par la fièvre du *«dégagisme»*, historiens et commentateurs ont du mal à y trouver les scénarios décrits de la belle encre des prédicteurs.

Ou à vraiment relier les soubresauts actuels d'une Libye à la seule volonté des peuples de rêver de changement. Une petite main innocente – la fameuse main de Maradona! – y a ajouté sa petite touche orientée sans doute, tout autre chose qu'un printemps ou qu'un jasmin. Au point que guerres et déchirements sont le lot d'un pays jadis si déterminant pour la stabilité d'une bonne partie de l'Afrique ! Ici, l'histoire s'écrit encore et nous ne savons pas quel sera le scénario de fin.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le redoute ; qu'on l'observe en spectateurs ou qu'on le redoute pour ses imprévisibles effets dominos, le vent qui souffle dans la partie arabe de l'Afrique renseigne sur le renouvellement des cycles. L'Algérie est sur le point de tourner définitivement la page Bouteflika. Le Soudan a emboîté le pas (Lire notre article en page 7), et après s'être longtemps arcbouté à son pouvoir de 20 ans, Omar Hassan al-Bachir s'en va lui aussi. Poussé vers la sortie.

Les enseignements que ces événements nous apportent sont une invite àconstater la sagesse des peuples. N'importe quoi peut faire dérailler les machines les mieux huilées. Au Soudan, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est le prix du pain. En Algérie, un mandat de trop. Une première leçon est de souligner qu'on ne peut pas tracer d'avance l'histoire des peuples. Son sentiment de satisfaction de la situation est bien plus fondamental que des statistiques ou des projections. Pour les dirigeants, la question unique devrait donc être : mon peuple est-il content ?

Albert S. MIANZOUKOUTA

REMERCIEMENTS

Les familles KANOHA, NIENGUENGUE, NGASSIKI, OTOUBA et ONGOUNDOU remercient la Présidence de la République, les membres du Gouvernement, la Conférence Episcopale du Congo, les Dirigeants, le personnel et les partenaires de l'Energie Electrique du Congo, les parents, beaux-parents, les amis et connaissances pour leur compassion, leur présence et leur assistance multiforme lors des veillées, moments de recueillement et obsèques à Tunis (Tunisie), à Brazzaville et à Moundzeli (Owando) au Congo de leur fils, frère, neveu, père, oncle, le nommé Louis ELENGA KANOHA, ancien Directeur Général de la société Energie Electrique du Congo (EEC), ex-Société Nationale d'Electricité (SNE), décédé en fonction.

«Dieu a donné, Dieu a repris….» (Job, 1,21)
Que son âme repose dans la Paix éternelle!

Succursale BAMBINI ROC
Adresse: S/C PricewaterhouscCoopers Tax & Legal,
B.P.: 1306, Pointe-Noire, République Congo
RCCMCG/PNR/13 B 1121

AVIS

Aux termes du procès-verbal d'assemblée, en date du 31 juillet 2018, reçu au rang des minutes de Maître Andrea Aquilina, notaire à Rimini (Italie), sous le répertoire n°4057 dossier n°2654, et enregistré auprès de l'agence des impôts de la même ville le 9 août 2018, sous le numéro n°7770, série 1/T, il a notamment été décidé du changement de la forme juridique de la société propriétaire de notre succursale BAMBINI SRL, qui devient BAMBINI S.P.A., société par actions.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et la décision de ce changement de la forme juridique a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis,
Responsable de la succursale,

Bambini Gianluigi.

Médias

Africa Radio émettra sous peu à Brazzaville

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), représenté par son président Philippe Mvouo, et le Directeur de la radio, Dominique Guihot, ont conclu, jeudi 4 avril 2019 à Brazzaville la signature d'une convention de diffusion. Après la Radio France internationale (RFI) et la Voix de l'Amérique (VOA), s'installe à Brazzaville Africa Radio, une entreprise de presse ayant le statut juridique de société anonyme (SA), de droit ivoirien avec un capital de 480 millions 150.000 fcfa dont le siège est à Abidjan.

Echange de parapheurs entre les deux signataires de la convention

Des participants à la cérémonie

La Société Africa radio est une éditrice de services radio qui exploite et commercialise des offres des stations de radio en réception directe numérique par satellite. Africa radio est déterminée à assurer à ses auditeurs un service étendu, riche et diversifié de nature à leur permettre de recevoir des offres de programmes dans les meilleures conditions et apporter une solution rapide aux éventuels problèmes techniques qu'ils pourraient rencontrer.

En application de l'article 6 de la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003, fixant les règles applicables à l'exploitation ou à l'autorisation d'exercice délivrée par le Conseil supérieur de la liberté de communication, pour assurer le respect de ses obligations, le titulaire de l'autorisation est seul responsable du programme diffusé sur son antenne. Cette loi est aussi applicable aux activités d'Africa Radio en République du Congo.

Pour Philippe Mvouo, la société Africa radio à qui il souhaite un plein succès dans ses entreprises, peut être rassurée du soutien de son institution tant qu'elle respectera les normes de diffusion des contenus selon la législation congolaise en la matière.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Pharmacies

Plaidoyer pour la publication du code de déontologie sous forme de texte administratif

«La législation pharmaceutique, enjeux et perspectives», tel est le thème principal de la deuxième édition de la Journée de l'Ordre national des pharmaciens du Congo (ONPC) qui s'est déroulée la semaine dernière à Brazzaville. C'était sous la direction de son président, Jean Charles Claude Ongoli.

Jean Charles Claude Ongoli

Cette deuxième rencontre de l'Ordre des pharmaciens du Congo a regroupé plus de 100 participants venus de tous les départements du pays. Sa particularité, c'est qu'elle s'est tenue une année où l'actuel président de l'ONPC a pris les commandes de cette institution. Une sorte de bilan à mi-parcours, au regard des activités déjà menées.

Les participants ont suivi les thèmes développés par d'éminents conférenciers. Notamment *«L'ordre du pharmacien du Congo, ses missions et son organisation»* par le Dr Hyacinthe Ingani, ancien président de l'ONPC; «Législation et règlementation» par le Dr Apollinaire Fila; *«Organisation et gestion des établissements pharmaceutiques: cas de l'officine»* par François Ngaka.

Dans leurs communications, ils ont mis un accent particulier sur le strict respect du code de déontologie professionnelle. Et ont demandé d'offrir des produits de qualité aux consommateurs. Ils ont jugé inadmissible de voir des pharmacies ouvertes sans pharmaciens. Et qu'il soit formellement interdit de laisser les pharmacies à la charge des personnes sans qualification.

Le président de l'ONPC, tout en souhaitant la bienvenue à ses hôtes de marque, a fait le point de quelques activités menées qu'il est à la tête de cette institution. Il a énuméré, entre autres: la mise en place et la présentation des différents conseils ; la sensibilisation des pharmaciens pour adhérer et comprendre le fonctionnement de l'institution ordinale; sur ce que bon nombre de pharmaciens n'ont jusque-là pas assimilé les attributions et missions de l'Ordre; l'organisation et la participation à un ensemble de rencontres axées sur la formation continue; la représentation de l'instance auprès des pouvoirs publics, particulièrement le ministère de la Santé (la loi prévoit que le Conseil national conseille les pouvoirs publics); la participation aux opérations de lutte contre la vente illicite des médicaments. Il a réaffirmé que le code déontologique, cet ensemble de règles et de devoirs professionnels, est un élément de travail de premier ordre pour l'institution ordinale. *«Cette année, un plaidoyer va être entrepris auprès du ministère en charge de la Santé pour qu'enfin, le code de déontologie soit publié sous forme de texte administratif»*, a-t-il indiqué.

Jean Charles Claude Ongoli a indiqué que l'inscription à l'Ordre national des pharmaciens s'effectue par métier, dans les différentes sections A, B, D, représentant respectivement les pharmaciens titulaires d'officines, de la distribution en gros, les pharmaciens hospitaliers, les pharmaciens biologistes, les pharmaciens assistants et stagiaires.

Pour sa part, le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, a interpellé les pharmaciens sur l'importance du rôle qu'ils jouent. *«Votre profession fait face, actuellement, à plusieurs défis qu'il importe de relever»,* a-t-il affirmé. Il a souligné qu'il y a la volonté des pouvoirs publics pour les accompagner dans cette lancinante et difficile mission.

(Suite en page 5)

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05-615-30-18
www.africanparks.org

Offre d'Emploi

Position: Responsable Achats
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Environ 70% à Brazzaville et 30% au Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo.
Supérieur hiérarchique: Responsable des Opérations
Date de début du contrat: 01 mai 2019
Type de contrat: À durée déterminée (2-3 ans)

Contexte:
La Fondation Odzala-Kokoua représente l'Unité de Gestion du Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

Description du poste:
Le Responsable Achats assiste le Responsable des Opérations en matière d'achats et de gestion des stocks. La nature du poste exigera une coordination étroite avec les divers services du parc.

Fonctions principales:
- Exécuter tous les achats locaux et internationaux en suivant les Standard Operating Procedure (SOP) d'APN, tout en respectant les exigences des donateurs.
- Gérer la base de données des achats.
- Exécuter toutes les procédures d'importation et de douane.
- Responsable de la gestion des stocks au niveau de Brazzaville, Ouesso et dans le parc, ainsi que de la circulation des biens entre les différents magasins.
- Superviser les différents magasiniers.
- Mettre en œuvre le logiciel de gestion inFlow.

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
- Détenteur d'un diplôme universitaire de minimum 3 ans lié aux exigences de ce poste;
- Un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire;
- Un minimum de 10 ans d'expérience en Afrique, idéalement en Afrique Centrale;
- Expérience en matière de procédure d'achat et de gestion des stocks;
- Aptitudes en matière de leadership et de gestion d'équipes;
- Bonne capacité à trouver les meilleurs produits en termes de qualité/prix (et à justifier pourquoi);
- Compétences en informatique, y compris en gestion de bases de données. Expérience antérieure sur le logiciel inFlow ou sur un logiciel similaire;
- Forte volonté de passer au moins 30 % du temps dans des conditions isolées;
- Faire preuve d'intégrité;
- Maîtrise de l'anglais et du français (parlé et écrit). Bonnes compétences en communication;
- Bon esprit d'équipe et habitude de travailler avec des équipes multiculturelles.

Relations clés: Responsable des Opérations, Unité de Gestion du Parc, Assistants Responsable des Opérations, Magasiniers, Responsable des Projets Spéciaux, Bureau de Brazzaville et Bureau de Ouesso.

Comment appliquer: Envoyer votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 30 avril 2019. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer une interview.

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05-615-30-18
www.africanparks.org

Job Advert

Position: Procurement Manager
Organisation: Odzala-Kokoua Foundation
Location: Approximately 70% Brazzaville and 30% Odzala-Kokoua National Park, Republic of Congo
Reporting to: Field Operations Manager (FOM)
Expected start date: May 1, 2019
Type of contract: Fixed-term (2-3 years)
Background:
Odzala-Kokoua Foundation is the management entity of Odzala-Kokoua National Park, Republic of Congo. The Foundation is directly affiliated to African Parks Network (APN) that is a NGO that takes total responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in Africa in partnership with governments and local communities.
Job overview:
The Procurement Manager primarily assists the Field Operations Manager in terms of procurement and stock management. The nature of the position will require close coordination with various departments in the park.
Key functions:
- Execute all local and international procurements following APN's Standard Operating Procedure (SOP), while matching donor requirements.
- Manage the procurement database.
- Execute all importation and custom procedures.
- Responsible of the stock management of our storerooms in Brazzaville, Ouesso and in the park, as well as the movement of items in-between storerooms.
- Supervise the different stock controllers.
- Implement inFlow Inventory management software.

Capabilities, competencies and experience required for the position:
- Holder of a minimum 3-year university degree related to the requirements of this position.
- A minimum of 5-year experience fulfilling a similar position.
- A minimum of 10-year experience living in Africa, ideally Central Africa.
- Experience in procurement and stock management procedures.
- Demonstrable leadership and people management skills.
- Good ability to locate the best products in terms of quality/price (and to justify why).
- Good computer skills, including database management. Previous experience in inflow or similar software.
- Strong willingness to spend at least 30% of the time in remote setting.
- Showing a strong sense of integrity.
- Fluent in English and French (both written and spoken). Good communications skills.
- Good team player and experience in working with multicultural teams.

Key relationships: Field Operations Manager, Park Management Unit, Assistants Field Operations Manager, Stock Controllers, Special Project Manager, Brazzaville Office and Ouesso Office.
How to apply: Send your CV and a cover letter (addressed to Antoine Marchal) to pnok@africanparks.org before April 20, 2019. Short-listed candidates will then be invited for an interview.

Autonomisation des jeunes

Une centaine des jeunes filles-mères reçoivent des kits de coupe et couture

Dans le cadre des actions d'insertion et de réinsertion socio-économique des jeunes initiées par le ministère de la Jeunesse pour favoriser l'esprit d'entreprise en vue de réduire leur vulnérabilité, une centaine de jeunes filles-mères habitants les quartiers Sud de Brazzaville ont reçu le 6 avril 2019 des dons composés de matériel de coupe et couture. La cérémonie était patronnée par Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet de Destinée Hermella Doukaga, en présence d'Alain Milandou, administrateur-maire de Madibou; Jean-Claude Mouvioyi, directeur général de la jeunesse, entre autres.

La remise du don aux bénéficiaires

A travers ce geste, l'administrateur-maire de Madibou pense que la lutte contre la pauvreté n'est plus une simple vue de l'esprit, «mais une réalité bien vivante que le Gouvernement s'emploie à donner corps à travers des projets, tel que celui-ci, Lisungui et autres.

«Comme toute personne humaine, la jeune fille mère a des droits que la famille, la communauté et l'Etat se doivent de garantir pour lui assurer une vie meilleure. C'est pour cette raison que le ministère de la jeunesses a organisé cette cérémonie pour accompagner les initiatives louables des jeunes filles qui se sont déjà engagées dans le métier de coupe et couture…Ce geste d'une grande importance, exprime la détermination du ministère à répondre favorablement aux attentes des jeunes», a rappelé Jean-Claude Mouviohi.

S'adressant aux bénéficiaires, il a déclaré: *«Il vous revient de faire table rase des activités puériles qui ont pour noms: l'oisiveté, l'alcool, la prostitution, l'appartenance à des groupes des délinquants, la paresse…pour apprendre un métier qui vous garantit un avenir meilleur. La clé de l'autonomisation étant désormais à votre portée; c'est pourquoi nous vous exhortons à faire bon usage du matériel mis à votre disposition pour exprimer vos talents dans ce noble métier de couturière que vous avez choisi librement. Vous avez donc le devoir de former d'autres jeunes qui manifestent la volonté de devenir couturière comme vous».*

Mathieu Mouloungui a souligné que *«la vulnérabilité dont elles font l'objet les exposent à toutes les sortes d'influences négatives, débouchant sur des grossesses indésirables, précoces ou même les infections sexuellement transmissibles dont le Vih-sida. Par ces faits, la jeune fille victime de cette stigmatisation est donc l'objet de rejet et de mépris dans son milieu familial et social»*, a expliqué le directeur de cabinet qui a fait savoir que son ministère ne ménagera aucun effort pour accompagner la jeunesse sur le chemin de son plein épanouissement.

«Vous devrez comprendre, chères jeunes, que le développement est d'abord une affaire d'hommes et de femmes, résolument engagés à prendre en main leur propre destin afin de façonner la vie. Votre métier est noble parce que, non seulement il embellit la vie, mais également vous apporte de dividendes. Soyez fières de l'exercer surtout avec amour afin de produire un travail de qualité et digne d'estime. Vous devez être les meilleures, je vous exhorte à devenir des stylistes et modélistes», a affirmé Mathieu Mouloungui.

Une des bénéficiaires, parlant au nom de l'ensemble du groupe, a remercié la ministre de la Jeunesse pour ce geste.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Colloque international de chimie COPED 2019 à Brazzaville

Les gouvernements africains invités à financer les travaux des chimistes

Dans le rapport synthèse du Colloque international sur «La chimie face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique» qui s'est déroulé du 26 au 29 mars 2019 à Brazzaville, et dont la cérémonie de clôture a été placée sous les auspices du ministre de la Recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, la communauté scientifique a formulé le vœu aux gouvernements des Etats africains de faire que leurs travaux soient financés.

La communauté scientifique pendant les travaux

L'objectif visé par ce colloque a été de faire un état des lieux de l'implication de la chimie dans le maintien et la restauration d'un environnement sain pour préserver la santé ainsi que de proposer des innovations dans le domaine visant la recherche et les applications sur le terrain. Au terme des travaux, la communauté scientifique a demandé aux pouvoirs politiques des pays africains, notamment subsahariens de prendre à bras-le-corps la question du financement de la recherche scientifique afin d'atteindre l'émergence tant convoitée. Dans le rapport final des travaux, il a aussi été relevé que le colloque a répondu aux objectifs fixés car il a apporté des pistes de réponses holistiques aux situations sanitaires et environnementales pour le continent.

Dans la communication qu'il a faite à cette occasion sur *«La Chimie, un booster pour le développement en Afrique»,* Rachid Benhida de l'Université Mohamed VI Polytechnique du Maroc a exhorté les pays africains à développer les nouvelles technologies. La Chimie est la science qui par définition transforme la matière première pour fournir les produits dont l'homme a besoin quotidiennement. Elle est aussi au centre des problématiques actuelles liées à l'eau, l'énergie, l'agriculture, la santé et l'environnement. C'est une science qui représente un levier important pour booster le processus de développement. Les grands défis de la Chimie en Afrique, a-t-il précisé, passeront dans un premier temps par la définition et l'élaboration des normes ainsi que des procédures équivalentes à celles exigées au niveau international. Outre cela, il a abordé la question du développement des procédés verts et durables dans l'ensemble des secteurs de la Chimie-agroalimentaire, pharmaceutique et médicale, chimie arômes et parfums, chimie fine, analytique et industrielle. Par ailleurs, il a laissé entendre que le manque de transformation des ressources industrielles des pays africains contraints à vivre dans la dépendance est déplorable car l'Afrique a un fort potentiel humain qui connaît une capacité industrielle très faible. Le continent dispose de 65% d'espace non exploité, et les ressources sont exportées de façon brute, en retour elles sont vendues à des prix plus élevés aux Africains après transformation. Une autre série de communications relative à des thèmes divers a aussi été abordée.

Selon le Comité pays en développement, ce colloque a été une occasion pour renforcer la coopération entre les universités de France et des pays en développement. Un souhait a été émis, c'est celui de voir la conférence de Brazzaville suscitée d'autres actions. Dans son mot de clôture, le ministre Coussoud-Mavoungou a souligné que l'innovation de la Chimie apporte une amélioration des conditions de vie au quotidien. Le gouvernement congolais s'engage à être aux côtés des scientifiques et les invite à remplir de la meilleure façon leur responsabilité.

A l'issue de ce colloque, des prix ont été attribués. Olyvia Gwladys Fadeyi du Benin s'est vu décerné celui de la meilleure communication, alors que Richail Dubien Moulandou-Koumba du Congo a reçu celui du meilleur poster. Le choix des lauréats s'est fait à l'issue d'un vote organisé pendant le colloque. Les participants ont tous bénéficié d'attestations.

A.P.M.

(Suite de la page 4)

A noter que l'évolution démographique pharmaceutique sur l'étendue du territoire national se présente comme suit: Brazzaville (Zone Nord) 137 officines; 8 grossistes-répartiteurs et une centrale d'Achat étatique; 2 laboratoires d'Analyse privés et 1 public; nombre de pharmaciens: 200. Pointe-Noire (zone sud) 95 officines; 3 grossiste-répartiteurs; 1 laboratoire d'analyse médicales; nombre de pharmaciens: 130. Il faut y inclure 3 officines à Dolisie; 3 officines à Nkayi; 1 officine à Mouyondzi.

Pascal AZAD-DOKO

Coup d'oeil en biais

A Cuba, les étudiants congolais ne se font plus d'illusions et déclenchent une grève

Pauvres jeunes Congolais envoyés à Cuba pour des études de médecine! Aujourd'hui c'est la galère. Ils ont fini par déclencher une grève générale illimitée et manifester bruyamment devant l'ambassade du Congo à La Havane pour réclamer 27 mois d'arriérés de bourse, à tel point qu'il y a eu de violents incidents avec la police qui a fait usage de *«gaz lacrymogènes et de chiens»* pour les disperser. Pour ces étudiants qui ont aussi écrit au prsident de la République, l'Etat congolais est mort, et sa mort est incarnée par les dirigeants qui restent insensibles à leurs problèmes. *«Pourtant, c'est avec du tapage médiatique que le Gouvernement les avaient envoyés à Cuba. Aujourd'hui, on les affame?»*, réagissent certains acteurs à Brazzaville où l'opinion publique avait cru que ces étudiants seraient chôyés.

Barrage hydroélectrique de Sounda: énième espoir de construction, mais à quel prix?

La semaine en cours est marquée par un important événement à caractère économique. Il s'agit de l'annonce, pour la énième fois, de la construction du barrage hydroélectrique de Sounda, sur le fleuve Kouilou. Une entreprise publique chinoise, s'est dite capable de commencer les travaux avec ses propres capitaux. Son directeur général a été reçu par le président Denis Sassou Nguesso, qui est décidé lui aussi à réaliser le vieux projet du premier président du Congo, l'abbé Fulbert Youlou, et que le président Pascal Lissouba a tenté de relancer en 1997 avec l'aide de partenaires sud-africains. Ce barrage devrait combler intégralement, et même au-delà, les besoins du pays en électricité et mettre fin aux délestages récurrents. Mais, il y a un débat d'experts qui doit démontrer s'il est nécessaire que le Congo s'endette de nouveau pour une telle réalisation. *«Pendant les années de l'embellie économique, c'est dans l'euphorie que se sont faites les grandes réalisations qui ont conduit à un endettement excessif. Aujourd'hui, les mêmes causes risquent de produire les mêmes effets»*, a fait remarquer un expert, sous couvert de l'anonymat.

Quartier ''Capable'', à Madibou: délestages insolites!

Les clients d'Energie électrique du Congo (E2DC), ex-SNE, du quartier Capable, à Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, ne savent plus à quel saint se vouer. Depuis plusieurs mois, ils font l'objet d'une fourniture en électricité hasardeuse. Chaque jour, chaque nuit, un nouveau délestage! Ils ont appris à vivre et à se coucher dans le noir. Parfois, la lumière de la bougie éclaire mieux. Il est difficile de dire ce qui se passe. Ce qui est par contre sans ambiguïté, c'est la régularité des factures et les menaces de coupure si on traîne à les payer.

La bourrasque souffle, les arbres se renversent

Accompagnée d'une pluie et de coups de tonnerre, la bourrasque qui a soufflé sur Brazzaville mardi 9 avril 2019, vers 20h, a déraciné de nombreux arbres, surtout au centre-ville. Dans le périmètre du Palais de Justice, par exemple, un gros arbre s'est couché en travers de l'avenue de l'Allée du Chaillu, perturbant la circulation automobile. Un deuxième est tombé dans l'enceinte de l'immeuble Dix Etages, et un troisième, à côté de l'arrêt Parquet, qui a entraîné dans sa chute un lampadaire. Le quatrième arbre borde le camp Clairon, mais en tombant il n'a rien détruit. Dand l'Impasse du Lycée Chaminade, un arbre a provoqué l'effondrement d'un mur d'enceinte d'une villa. Lire notre article (Page 6).

Le pire si l'OPEP impose un quota de réduction de l'offre pétrolière congolaise

En raison de son faible niveau de production (250.000 barils/jour actuellement), le Congo a échappé récemment au programme de réduction de la production imposé par l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) à ses membres. Ainsi, en l'état actuel de la production, toute réduction de l'offre serait catastrophique. Le pays dépend en effet des ventes de pétrole pour 80% de ses revenus. Un responsable de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) cité par le journal Ecofin a affirmé que cette réduction déstabiliserait l'économie du pays.

Pour une économie transparente

Dans la crise économique qui les cisaille, les Congolais parlent beaucoup, s'en prennent souvent avec véhémence aux Gouvernants. Certains monologuent en chemin. Et chacun a une idée sur ce qu'il entend par économie transparente. Tel ce fervent lecteur. *«Il ne suffit pas de dire ce que l'on va faire; il faut le faire! Je suggère que l'on publie chaque mois l'entrée des recettes au Trésor public, les recettes pétrolières, les rentrées d'impôt, la masse salariale, les dépenses de fonctionnement, ministère par ministère. Et que ces chiffres soient vérifiés par des compétences externes. Alors ce ne sera plus la rumeur qui nous gouvernera, mais la transparence. Et c'est autour de cette clarté financière que pourra se reconstruire notre unité. Tout le reste n'est que bavardage»*, écrit-il.

Canal+ Congo

Le prix du décodeur HD baisse à 5 000 F. CFA!

Vendu il y a peu à 10 000 F. CFA, le décodeur HD (Haute définition) de la société Canal+ Congo coûte, actuellement, 5000 F. CFA, pendant la période allant du 10 au 21 avril 2019. L'annonce a été faite mercredi 10 avril dernier à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse coanimé par MM. Léger Ossombi Dira et Antoine Grethen, respectivement responsable communication et directeur des ventes de Canal+ Congo.

Dans son mot introductif, M. Léger Ossombi Dira a souligné que la baisse du prix du décodeur HD s'inscrit dans la droite ligne des promesses faites par Canal+ Congo à ses abonnés et potentiels clients: l'accessibilité, la qualité, la proximité, et la variété.

C'est à M. Antoine Grethen qu'est revenu la charge d'annoncer la nouvelle du rabais du prix du décodeur HD de Canal+ Congo. *«Cette bonne nouvelle va répondre à notre premier enjeu qui est très important, l'accessibilité. En fait, notre souhait est de nous dire: comment est-ce qu'on fait pour qu'on puisse répondre aux attentes d'un plus grand nombre, et que nos bouquets, nos décodeurs soient accessibles à un plus grand nombre. C'est pour cela qu'on essaie continuellement de baisser nos prix, pour qu'ils soient beaucoup plus accessibles et on essaie, de manière assez régulière, de faire des promotions pour qu'encore une fois, un maximum de nos abonnés ou futurs abonnés puisse accéder à nos contenus. Donc, la bonne nouvelle, c'est que nous allons lancer une nouvelle promotion avec un décodeur HD à 5 000 F.CFA, à partir de la formule Evasion, qui coûte 10 000 francs. Donc, c'est-à-dire que pour un nouvel abonné, il pourra accéder au décodeur HD et à nos images à partir de 15 000 francs. Bien sûr, le décodeur HD, il pourra également être associé à d'autres formules, comme la formule Evasion plus, la formule Tout canal+. Le coût d'entrée, pour un abonné, pendant cette période de promotion, est de 15 000 francs avec ce décodeur qui était initialement à 10.000 francs et qui passe à 5 000 francs pendant cette période. Donc, cette promotion commence dès aujourd'hui, et finira le dimanche 21 avril 2019, à minuit»*, a dit le directeur des ventes de Canal+ Congo. Il a ajouté que pendant cette période de promotion, pour répondre encore un peu plus à l'enjeu de proximité, plusieurs dizaines de points de vente complémentaires et ponctuels sont créés à Brazzaville, à Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Oyo, Owando, bref sur toute l'étendue du territoire congolais où est implantée la société Canal+ Congo, pour *«qu'on soit le plus présent possible sur le terrain et donc le plus accessible possible pour nos abonnés»*.

Pour M. Léger Ossombi Dira, comme en mars dernier, ce mois d'avril, les abonnés de Canal+ auront des programmes très alléchants, notamment dans le domaine des sports et de la culture. Il a aussi relevé le fait que le Congo est de plus en plus mis à l'honneur sur les bouquets Canal+.

Revenant sur les raisons de la baisse du prix du décodeur HD, il a affirmé: *«Nous connaissons une conjoncture économique et financière difficile. Cette baisse vise aussi à permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à Canal+ et à pouvoir profiter de la richesse de ses programmes.»*

V.C.Y.

Qui me répondra?

D'ici 2030, toutes les personnes notamment les enfants et les plus vulnérables, doivent avoir accès à une alimentation suffisante en quantité et en qualité. Que fais le Gouvernement pour y arriver?

A.NK.-.K (Plateau, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC)

Mettre en œuvre les premiers plans d'affaires

Sous les auspices du ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, le projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC) a tenu, vendredi 5 avril dernier à Brazzaville, la première session de la commission de validation des plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles. Présidée par le coordonnateur national du PDAC Isidore Ondoki, cette commission a réuni une vingtaine de membres représentant l'administration publique des organisations des producteurs, du secteur privé et de l'organisme indépendant.

Pendant les travaux de validation

En tout, 111 plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises ont été passés au peigne fin. Entre autres: 36 plans d'affaires dans la filière manioc, 27 dans le maraîchage, 9 plans dans celle de production d'œufs de table, 8 dans la pisciculture et bien d'autres. Les plans d'affaires validés sont évalués ainsi qu'il suit: le montant global est de 2 milliards 160 millions 389 245 Fcfa dont un financement de PDAC de 1 milliards 889 millions 078 162 Fcfa, et 271 millions 311 083 Fcfa d'apport de bénéficiaires. Conformément à l'accord de financement conclu entre le Congo et Banque mondiale, les entreprises ou groupes de producteurs des populations autochtones n'ont aucune contrepartie à reverser.

Et pour le ministre d'Etat Djombo, *«la situation économique difficile que traverse le Congo nous engage davantage à un monitoring rapproché d'un projet aussi important que le PDAC, le plus grand du portefeuille de la Banque mondiale au Congo, avec un montant de 100 millions de dollars américains»*, soit un peu plus de 50 milliards de Fcfa, a-t-indiqué. Il a par la suite, saisi cette occasion pour exhorter ceux dont les plans d'affaires ont été validés, à accélérer le processus de signature des accords avec le PDAC et la mise en œuvre des projets viables. Car, les acteurs ruraux attendent les résultats de cette première expérience du projet. D'où, se rappelant de la douloureuse expérience du Fonds de soutien à l'agriculture qui a connu un échec cuisant, Henri Djombo, martèle qu'il *«n'est pas question de bénéficier des fonds du PDAC pour changer d'objectifs de leurs destinations»*.

Pour réussir un tel projet, l'homme d'Etat congolais a engagé l'unité nationale de coordination du PDAC à réaliser le suivi et les contrôles possibles, afin de permettre au Gouvernement d'obtenir les résultats escomptés sur le PDAC. Ce qui pourrait, à terme, permettre aux acteurs ruraux de bénéficier d'autres appuis à leurs activités.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Naissance de l'association des spécialistes en passation des marchés au Congo

Considérer la passation des marchés publics comme un levier d'action stratégique

Les spécialistes en passation des marchés du Congo viennent de créer leur association: l'Association des spécialistes en passation des marchés (ASPM) Congo. Elle est née de la conviction des différents spécialistes du secteur pour les échanges et le partage des meilleures pratiques très utiles, à faire profiter à l'économie nationale. La sortie officielle de l'ASPM Congo a eu lieu, à Brazzaville, samedi 6 avril 2019. Son président exécutif est Guy Arsène Fouakafoueni, spécialiste en passation des marchés, évoluant au projet de développement et de restructuration des quartiers précaires.

Les spécialistes des marchés publics

L'Association des spécialistes en passation des marchés au Congo se donne la posture d'une organisation professionnelle et une structure de concertation où des propositions et des consultations mutuelles peuvent favoriser le progrès. Ainsi, entre autres missions de l'association, elle ambitionne de soutenir efficacement la profession des marchés publics par le biais de programmes de formation et de recherche. ASPM Congo se donne la posture d'une organisation professionnelle et une structure de concertation où la proposition et la consultation mutuelle devraient favoriser le progrès et la diffusion des connaissances en matière de passation des marchés. C'est une synergie mise en place que tous les acteurs de ce métier partagent et les marchés publics ne peuvent passer sans les bonnes pratiques pour contribuer efficacement au développement de l'économie nationale, en offrant par de là une plateforme concurrentielle et essentielle à toutes les entreprises du pays.

L'occasion a été toute indiquée pour Bernard Olloy, expert en marchés publics, directeur de formation et des appuis techniques à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (A.R.M.P.) de rappeler qu'au Congo, l'histoire des marchés publics n'est pas une affaire récente. Le pays a engagé trois réformes du secteur des marchés publics. La première a permis de publier une règlementation qui a été appliquée de 1959 à 1982. La deuxième réforme a engendré des textes qui ont régi les marchés publics de 1982 à 2009. La troisième a abouti à la publication du décret 2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics actuel.

Aujourd'hui, a-t-il dit, *«le code des marchés publics du Congo n'est plus cantonné au seul code des marchés publics et ses textes d'application. Il s'est étendu aux procédures des partenaires et techniques et financiers, notamment la Banque mondiale, la BAD et l'Union européenne, dès lors que le Congo a ratifié des accords de prêt et de don signés avec ses partenaires, lesquels incluent l'application de leurs procédures dans le cadre de l'exécution des projets»*.

A son tour, le président exécutif, Guy Arsène Fouakafoueni a réaffirmé: *«On a compris que la place des spécialistes en passation des marchés est très importante, en ce qui concerne l'utilisation des ressources, la concurrence dans les appels d'offres, la transparence, l'intégrité, l'efficacité et l'efficience. Ce sont ces sept clés fort-principes de la passation des marchés. Nous pensons qu'en se mettant ensemble dans le cadre de cette association, on va œuvrer à côté du Gouvernement pour que nous rentrions dans un système pays»*.

Philippe BANZ

Urbanisme

Des arbres ont souffert dans la ville

Il n'est plus à démontrer que la ville suppose un cadre agréable et assaini de vie. Des allées bien tracées, des maisons obéissant à des standards de sécurité, des canaux d'évacuation des eaux, des jardins publics pour l'oxygénation des villes etc… Les urbanistes s'attèlent à bien faire cadrer le tout à travers des dispositions qui font plaisir à l'œil.

Les dégâts causés par la pluie

En règle générale aussi, l'arbre est au cœur de cet aménagement, le Congo étant un pays tropical au cœur du bassin forestier du Congo.

Mais il n'est pas sûr que les arbres choisis pour border les artères soient adaptées à la violence des pluies et à la force des vents équatoriaux. La pluie suivie de bourrasques de mardi soir, sont la preuve que les arbres de Brazzaville soient peu adaptés au climat de la ville, soit mal plantés. Un peu partout, en effet, des arbres de tous âges ont été abattus, mutilés et malmenés. Mercredi matin, des branches jonchaient le sol dans beaucoup d'endroits dans la ville. Ironie: au Parc zoologique (notre photo), la forêt classée de la Patte d'oie n'a pas résisté aux éléments.

A.S. MIANZOUKOUTA

Gabon

Les élèves protestent contre la réforme des bourses

Dans la capitale, les élèves du lycée public Paul Idjéndjé Gondjout, du lycée national Léon Mba, du lycée de Sibang, Bâ Oumar, Diba-diba et Calasance ont marché avant d'être dispersés par la police. A Bitam et Mouila, les forces de l'ordre ont encadré les manifestants en raison de leur jeune âge. Aucun incident n'y a été déploré. Dans le 3e arrondissement de Libreville, non loin du carrefour PK 5, un dispositif policier a été déployé sur la voie express afin de canaliser la marche des élèves du lycée technique Omar Bongo et éviter ainsi tout incident. Les élèves ont été dispersés dans le calme mercredi 10 avril 2019.

Les élèves gabonais dans la rue

Pour plusieurs associations de parents d'élèves, ces marches ne sont pas spontanées. Elles estiment qu'elles sont organisées par les syndicats d'enseignants qui se serviraient des collégiens et lycéens pour pousser leur propre revendication. Un responsable des associations très en colère parle même «d'instrumentalisation, voire de manipulation». Les politiques tentent quant à eux de récupérer la protestation. Après Jean Ping, Alexandre Barro Chambrier, président du parti Héritage et modernité a fait un clin d'œil à cette protestation. *«J'apporte tout mon soutien à cette jeunesse consciente et responsable, qui se bat pour défendre son droit à l'éducation»,* **a-t-il déclaré. Avant d'ajouter que** *«devant ces événements qui dégénèrent en affrontements»,* **quoiqu'il n'y ait aucun incident à déplorer,** *«j'invite instamment les pouvoirs publics, et particulièrement les forces de sécurité et de défense à faire montre du sens de responsabilités et de la nécessaire pondération face à nos jeunes compatriotes qui sont, avant tout, nos enfants».*

Ces déclarations selon un politologue s'inscrivent dans la perspective de la prochaine élection présidentielle. *«Dans l'opposition, on se met en ordre de bataille dans la perspective de 2023. Mais ces principales figures sont faibles. Elles ont donc besoin d'un appui extérieur pour relancer une dynamique. A cet égard, les marches d'élèves, que l'on sait largement organisées par les syndicats d'enseignants, sont pour elles une bonne opportunité de relancer la dynamique. D'où la course à l'échalote à laquelle se livrent Jean Ping, Alexandre Barro Chambrier et consorts. Mais il n'est pas sûr toutefois qu'elles y parviennent car l'opposition gabonaise est sortie très affaiblie des dernières élections. Elle n'a pas su tirer profit ces dernières mois de l'absence d'Ali Bongo du pays suite à ses ennuis de santé»,* **analyse de son côté un universitaire gabonais.**

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Omar el-Béchir n'est plus président

(Suite de la une)

C'est le ministre de la Défense, Awad Ahmed Benawf, qui a annoncé la destitution d'Omar el-Béchir, alors que des milliers de manifestants se rassemblaient depuis six jours devant le siège de l'armée, qui abrite également la résidence officielle du chef de l'Etat. Depuis décembre, ils prenaient d'assaut les rues de la capitale du pays, Khartoum.

Colonel de l'armée âgé de 45 ans avant de s'auto-déclarer président, le désormais ex-président soudanais est tombé après plus de trois mois de manifestations contre son pouvoir. Il fait face à deux mandats d'arrêt internationaux de la Cour pénale internationale. Il est poursuivi pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Darfour, province de l'ouest du Soudan en proie à une guerre civile depuis 2003.

Des milliers de Soudanais demandaient la démission du président, jeudi. Devant le quartier général de l'armée, ils attendaient les annonces de l'armée. La télévision nationale avait déclaré tôt dans la matinée que l'armée s'apprêtait à faire une *«annonce importante».*

Des unités militaires avaient également pris position à des points stratégiques de la capitale. Et plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient descendues dans la rue, notamment à l'endroit où se tient depuis le week-end dernier un sit-in de protestation devant le siège de l'armée et la résidence de l'ex-président. Ils appelaient les militaires à rejoindre leur mouvement. Depuis quatre mois, les Soudanais se sont révoltés contre le régime du président Béchir après la décision du gouvernement de tripler le prix du pain le 19 décembre. La mobilisation s'est ensuite muée en mouvement de protestation contre le régime lui-même. Une tentative de répression de la contestation par la force n'a pas réussi. Le 22 février l'état d'urgence à l'échelle nationale a été décrété. Au moins 49 personnes sont mortes dans les violences liées aux manifestations. Mardi, des capitales occidentales avaient appelé les autorités soudanises à répondre aux revendications *«d'une façon sérieuse».*

Après son départ, des consultations sont en cours pour former un conseil militaire de transition de deux ans. Omar el-Béchir a été assigné à résidence au palais présidentiel, tout comme un certain nombre de ses collaborateurs. Militaire de formation, ils'est auto-proclamé président de la République en 1993, après avoir renversé le pouvoir de Gaafar el-Nimeiri, en place en 1989. Il s'est fait réélire en 1996 et en 2010.

Aristide Ghislain NGOUMA

Monnaie

Bientôt la réforme du franc CFA?

Le débat sur le franc Cfa a resurgi ces derniers mois dans le continent. Certains exigent son abolition, d'autres parmi lesquels des économistes trouvent inopportun un tel débat. Au niveau de la Zone franc, les dirigeants des Etats ne semblent pas vouloir y mettre un terme. Plutôt, ils mènent des politiques susceptibles de parer à une seconde dévaluation de cette monnaie, après celle de 1994. La France, partenaire de la plupart des pays utilisant cette monnaie, se montrerait ouverte à une réforme monétaire mais sous conditions.

Le franc CFA qui circule en Afrique centrale...

... et celui utilisé en Afrique de l'Ouest

Si pour la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui regroupe 15 Etats la perspective d'une monnaie unique apparaît désormais évidente dont le projet en gestation est fixé à 2020-2021, au niveau de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC), le souhait est de de freiner la dévaluation du franc Cfa. C'était l'une des conclusions du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de cet espace sous-régional composé de six pays, en décembre 2016 à Yaoundé, au Cameroun. Sommet auquel étaient invités Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) et Bruno Lemaire, ministre français de l'Economie et des finances. En marge de la réunion des ministres des Finances de la Zone franc à Niamey (Niger) le 28 mars dernier, le ministre français a évoqué la question du franc Cfa avec le président nigérien Issoufou Mahamadou. Cette rencontre visait, selon les termes du gouverneur de la région de Niamey, à apprécier la situation économique, financière et monétaire des pays de la zone franc.

Tenant compte de la situation globale et pour y apporter des ajustements nécessaires, Bruno Lemaire a de nouveau réitéré la totale disponibilité de la France. D'après lui, la France serait ouverte pour réformer la monnaie commune, à condition que les Etats membres en initient des propositions. Sa déclaration contribue à amplifier la polémique. Le mouvement anti-Cfa a été lancé par des nationalistes d'extrême droite tel le Franco-béninois Kemi Seba son leader et d'autres intellectuels comme le macroéconomiste togolais Kako Nubukpo qui dénonce *«une monnaie de la servitude».* Les défenseurs de cette monnaie héritée de la colonisation comptent un «avocat» illustre en la personne du président ivoirien Alasane Dramane Ouattara.

Il n'y a pas longtemps, Ahmadou Al Aminou Lô, directeur national de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a soutenu que *«la France n'a aucun pouvoir sur le Cfa».* Il y aurait selon lui *«beaucoup de bruit autour du franc Cfa. La plupart des gens qui en parlent n'en savent pas grand-chose. La passion a pris le dessus sur le savoir».*

Dans ce débat, l'économiste congolais Daniel Ngassiki, ancien secrétaire général de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), inventeur du concept «infinitique inclusive» qui promeut la richesse pour tous, affirme que *«la France ne tire plus de bénéfices financiers directs sur l'émission souveraine ou la création monétaire des francs Cfa; lesquels bénéfices reviennent en totalité et exclusivement aux pays africains y compris les capitaux propres et les dividendes versés exclusivement à leurs trésors publics respectifs».*

A.G.NG.

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

TOTAL CONGO S.A.

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 10.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: RUE DE LA CORNICHE, CENTRE VILLE
B.P.: 1037, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM BRAZZAVILLE N°RCCM CG/BZV/07 B 302

DEMISSION DE LA DIRECTRICE GENERALE ET D'UN ADMINISTRATEUR,
COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR,
DESIGNATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GENERALE,
INSCRIPTION MODIFICATIVE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER.

I/- Suivant Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenu à Paris la Défense, dans les locaux de la société TOTAL OUTRE-MER, sis 24 cours Michelet 92800 Puteaux sur convocation faite par le Président de la société TOTAL CONGO S.A., le 11 février 2019, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 19 février 2019, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre à Brazzaville, EDT/Plaine, le 13 mars 2019, sous folio 048/5, numéro 0788, le conseil d'administration, après avoir pris acte de la démission de Madame Elodie LUCE de ses fonctions de Directrice Générale et de son mandat d'Administrateur de la société TOTAL CONGO S.A., a décidé de coopter, Madame Fanny CANET en qualité d'Administrateur, en remplacement de Madame Elodie LUCE, pour une durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de la société TOTAL CONGO S.A. qui se réunira en 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette cooptation devra être ratifiée par la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

II/- Aux termes du même procès-verbal, le conseil d'administration, après en avoir délibéré, a décidé de nommer Madame Fanny CANET en qualité de Directrice Générale de la société TOTAL CONGO S.A., pour la durée de son mandat d'administrateur.

III/- Dépôt légal de ce Procès-verbal a été effectué, le 04 avril 2019, sous le numéro 19 DA 131, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, et l'inscription modificative de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier a été entrepris le même jour au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/12 B 496 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale,

Maître Salomon LOUBOULA.

Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a institué 30 lecteurs et 20 acolytes

Plusieurs fidèles ont envahi la chapelle du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, dimanche 31 mars 2019, malgré une forte pluie qui s'est abattue avant la célébration eucharistique. C'était à l'occasion de la messe de collation des ministères de lectorat et d'acolytat aux grands séminaristes de la deuxième et troisième année de théologie. La célébration a été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, délégué de la Conférence épiscopale du Congo chargé des séminaires.

Autour de l'évêque de Dolisie, on comptait une dizaine de concélébrants, parmi lesquels, les abbés Ildevert Mathurin Mouanga, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, Guy Noël Okamba, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, et l'abbé Philippe Mabiala, directeur du Petit séminaire Saint Gabriel de Dolisie. A la nef, on a pu remarquer la présence de quelques religieux et religieuses.

Après la proclamation de l'évangile par l'abbé Evrard Okoko Bayéngé, stagiaire diaconal à la paroisse Saint Michel de Ngangouoni, l'évêque chargé des séminaires a livré son homélie en se basant sur Jean 18, 33-37. Mgr Bienvenu Manamika a d'abord montré l'importance des ministères institués, comme étapes importantes dans le cheminement vers le sacrement de l'Ordre. Le lecteur, a-t-il insisté, doit se familiariser avec les Ecritures Saintes, les intérioriser et s'efforcer à

L'évêque de Dolisie entouré des concélébrants

vivre la Parole de Dieu, puis la proclamer joyeusement à l'autel, excepté l'évangile dont la proclamation n'est réservée qu'au clerc, sauf dans les cas extraordinaires. Quant à l'acolyte, son rôle, a-t-il rappelé, consiste à aider le clerc dans le service de l'autel et à distribuer le Corps du Christ pendant les célébrations eucharistiques ou les visites des malades, toujours suivant les dispositions canoniques.

L'évêque a exhorté chacun à la vigilance spirituelle qui passe par une vie de prière et de communion avec le Christ, ainsi qu'en la fidélité à la foi chrétienne et à son identité soit de séminariste, soit de clerc en vue de la participation au Royaume de Dieu, fondé sur le service ou l'amour de Dieu et du prochain.

Trente grands séminaristes de la 2e année de théologie ont été institués lecteurs, vingt de la 3e année acolytes. Tous provenant en majorité des différents diocèses du Congo, et un, issu du diocèse de Franceville au Gabon. Avant l'administration des ministères, deux grands séminaristes du diocèse de Gamboma, en 1ère année de théologie, ont fait la vêture.

Les grands séminaristes et les autres fidèles à la messe

Marquée par l'animation liturgique de la chorale des grands séminaristes, cette célébration a pris fin avec le mot de remerciements du recteur du Théologat, suivi d'un repas offert à tous.

Aubin BANZOUZI

Archidiocèse de Brazzaville

L'abbé Firmin Bitsindou-Locko repose désormais au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur

L'abbé Firmin Bitsindou-Locko a été conduit à sa dernière demeure le samedi 16 mars 2019 au cimetière des ouvriers apostoliques, après la messe des funérailles présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, en présence de plusieurs prêtres, religieux et religieuses et de nombreux fidèles parmi eux la famille biologique du disparu.

Il était 11h 55, lorsque Mgr Anatole Milandou a procédé à la fermeture du couvercle du cercueil laissé ouvert pour le recueillement. La prédication de cette messe de requiem a été assurée par l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire et curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire: *«En contemplant la vie de ces doyens, tout en reconnaissant les limites qui peuvent la caractériser, nous devrions être interpellés par le témoignage qu'ils nous laissent, et que nous sommes appelés à imiter. Beaucoup de jeunes prêtres ont du mal à imiter les anciens, tout comme certains anciens, aujourd'hui, n'ont pas le sens de communiquer avec les jeunes. Tous, ou presque, dans un sens comme dans l'autre, se perdent dans des critiques destructrices réciproques qui, parfois, laissent pantois les fidèles laïcs. A ce que je sache, ce que nous vivons aujourd'hui en termes de manque de respect ou de considération des uns vis-à-vis des autres, nous n'avons jamais vu cela chez ces doyens que nous sommes en train d'enterrer progressivement. Cela devait être un bel héritage laissé à nos générations. Mais hélas! Certains membres des communautés de prêtres se regardent en chiens de faïence et, parfois, ils ont du mal à dialoguer entre eux pendant qu'ils prêchent l'harmonie, l'entente, la concorde et la fraternité aux autres à partir des ambons. Au lieu de vivre, dans un système de vases communicants, on est dans des ghettos qui font obstacle à la fraternité.»*

«Ceux des prêtres qui ont vécu avec l'abbé Firmin, savaient que ce dernier aimait semer la fraternité et savait être attentif aux confrères. A sa table, nous savions tous que le pinard ne devait pas manquer, pinard symbole de fraternité et de joie à table, qu'il exigeait toujours à table…»

«Pour notre part, nous reconnaissons l'avoir fréquenté à l'époque où il était curé de Notre-Dame du Rosaire, avec comme vicaire l'abbé Joachim Babingui. Il nous était arrivé, à plusieurs reprises, d'être invité à leur table. Le plus beau témoignage que nous retenons de cet aîné, ce fut sa simplicité, son humilité. En effet, recteur du Grand séminaire, nous avons eu la chance et l'honneur d'accueillir à plusieurs reprises ce doyen. Ce qui nous a beaucoup frappés, ce fut la manière dont il demandait à être accueilli. Ce fut dans le respect total qu'il sollicitait d'être reçu pour ses vacances au Grand Séminaire. Il envoyait à temps une petite lettre très sympathique et fraternelle et, à l'approche de la date d'arrivée à Brazzaville, il prenait le soin de téléphoner. Ce n'était pas le genre à prétendre que le service lui fût à tout prix rendu, à cause de son droit d'aînesse ou de son rang. L'écart d'âge et d'ordination sacerdotale entre lui et nous n'a jamais été un obstacle. Il faisait preuve de beaucoup d'humilité. A côté de cela, il évitait d'être à notre charge pendant ses séjours. L'accueillir à notre table, avait toujours été une gageure. Pour y arriver, il fallait user de beaucoup de patience et de dextérité. Ce n'était jamais un acquis, l'avoir à notre table. Il ne voulait jamais déranger».

«Pendant son dernier séjour à Brazzaville en septembre ou octobre dernier, il nous a fait l'amitié de nous rendre visite en paroisse. Malheureusement, nous ne sommes pas vus. En accompagnant ce doyen dans son passage de cette vie à la vie de Dieu, ayons à cœur, chers frères et sœurs, de soigner notre relation à Dieu par des gestes d'amitié, de fraternité et d'attention à l'autre. C'est le meilleur hommage que nous pourrions rendre à ceux qui

Abbé Firmin Bitsindou-Locko

nous ont précédés dans la foi et dans la consécration à Dieu. Dans la foulée de ce deuil, j'ai beaucoup pensé au lieu de sa mort. Ce n'est pas normal que nos doyens meurent dans des «bords de route». Je pense que soit arrivé le moment de gagner la bataille de la maison de retraite des prêtres…», a déclaré le prédicateur.

Peu avant de se rendre au cimetière pour l'inhumation, l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, a pris la parole pour lire la biographie de défunt. Dans son intervention, il a eu à faire des évocations sur les grands moments et les différentes étapes de la vie de l'abbé Firmin Bitsindou-Locko qui fut un prêtre très réservé, calme et obéissant à ses supérieurs. Prêtre-musicien, car il l'a été puisqu'il laisse de nombreux chants liturgiques au sein de l'Eglise locale. L'archevêque a remercié les paroisses qui ont abrité les deux veillées diocésaines, les groupes de chants qui ont animé l'office religieux, notamment les chorales de Notre-Dame du Rosaire, le chœur diocésain Les amis du grégorien et la Scholas populaire. Il a rendu un hommage mérité à l'abbé Firmin Bitsindou-Locko pour les loyaux services rendus à l'Eglise locale de Brazzaville.

Nous reviendrons sur sa biographie dans notre prochaine parution

Grégoire YENGO DIATSANA

Echos des Commissions / Récollection du Temps de Carême

Des Commissions épiscopales édifiées sur les missions et tâches qui leur sont assignées

Le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo a organisé vendredi 29 mars 2019, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, une récollection du Temps de Carême sur le thème: *«Temps de Carême, temps favorable de conversion pour une pastorale d'ensemble»*. Cette récollection qui a regroupé les membres des différentes commisions épiscopales était animée par l'abbé Jean-Gilbert Mavoungou, prêtre du diocèse de Pointe-Noire, professeur au grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi. En présence de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo.

Le conférencier a focalisé son exposé sur deux axes: Le premier concerne *«la vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde: Un privilège et une exigence pour nous»*. A ce sujet, l'abbé Jean-Gilbert Mavoungou a souligné que l'appel du Seigneur ne s'adresse pas seulement aux pasteurs, prêtres, religieux et religieuses, mais il s'étend à tous les fidèles laïcs, eux aussi, sont appelés personnellement par le Seigneur. *«Le Pape, les évêques sont des serviteurs inutiles et non des responsables pour brimer les autres. Les commissions épiscopales, fidèles laïcs comme des religieuses, religieux et prêtres, ne devons pas perdre de vue, non seulement le privilège, mais aussi et surtout, l'exigence de travailler à une certaine échelle de l'Eglise, aux côtés de nos pères évêques. Saint Ambroise disait: Là où il y a l'évêque, là se trouve l'Eglise. C'est à chacun d'eux, qu'est confiée, en premier, et au niveau local, la charge d'administrer une Eglise particulière, en la servant, dans*

Pendant le chemin de la croix

un esprit de charité et d'unité, de collaboration avec le successeur de Pierre. L'Eglise n'est pas née de la volonté d'une seule personne, mais de la volonté des apôtres».

Dans le deuxième axe de son exposé, le conférencier a rappelé que Jésus appelle les apôtres en groupe et ne les envoie pas en solitaire. *«En effet, Jésus monte sur la montagne et il appelle ceux qu'il voulait. Ils vinrent à lui et en choisit douze qui seraient avec lui et, les enverraient prêcher. Dans la mission des soixante-douze apôtres, il les envoya deux par deux, pour que leur témoignage ait une valeur juridique. Cependant, n'allons pas suspecter tous ceux qui aiment à travailler seul. Cette façon à vouloir travailler ensemble, personne ne pourra se préoccuper de revendiquer un travail»*, a précisé l'abbé Mavoungou.

Après la récollection, tous les participants ont été conviés au chemin de la Croix qui est un exercice pieux, enrichi de beaucoup d'indulgences, et qui a pour but de rappeler les dernières étapes de la Passion de Jésus, depuis le prétoire de Pilate jusqu'au calvaire. Celui-ci était animé par l'abbé Brice Armand Ibombo, dont la 14e station a eu pour cadre la Grotte mariale Notre-Dame de la paix qui, en a marqué aussi le clou de cette récollection.

L'évêque de Gamboma posant avec les participants

Pascal BIOZI KIMINOU

Vie des Fraternités féminines et masculines (Archidiocèse de Brazzaville)

Lancement des activités du 55e anniversaire de leur existence

Au vu de l'histoire, l'archidiocèse de Brazzaville est considéré comme le berceau des fraternités catholiques. Les fraternités catholiques ont vu le jour le 21 novembre 1964 à Brazzaville de façon officielle. Maman Firmine Maléka d'heureuse mémoire est considérée comme en étant la pionnière. Aujourd'hui, les fraternités catholiques du Congo se préparent à fêter le 55e anniversaire de leur existence le 21 novembre 2019, à Dolisie, avec éclat.

Les fraternités féminines et masculines de Brazzaville se préparent avec enthousiasme pour la réussite de cette fête. C'est dans cette optique ensemble avec tous les diocèses du Congo, que nous avons lancé les festivités marquant le 55e anniversaire des fraternités du Congo à Nkayi du 31 janvier au 4 février 2019. C'était une manière de faire découvrir la beauté et la richesse des fraternités dans le monde rural. Les fraternités de Brazzaville ainsi que celles des autres diocèses se sont mobilisées, et ce lancement a été un véritable succès.

L'archidiocèse de Brazzaville compte aujourd'hui 55 fraternités: 43 fraternités féminines et 12 fraternités masculines. A signaler également que du côté des fraternités féminines 2 sont encore en gestation et elles feront leur entrée officielle au diocèse au mois de septembre. Les neuvaines, les visites, les récollections, les formations, les veillées, les fêtes…

Tout ceci rythme les mouvements des fraternités tout au long de l'année pastorale. Il convient également de souligner que les fraternités n'ont qu'un mois des vacances (août). Etre membre de la fraternité demande beaucoup de disponibilité, de souffle et d'endurance. Le 55e anniversaire, c'est aussi une manière pour les fraternités du Congo de faire le bilan.

Après 55 ans, où en sommes-nous?

Aujourd'hui certes nos fraternités ont pris de l'âge mais heureusement chaque année d'autres membres intègrent les fraternités par la promesse après avoir été suivis au minimum 12 mois. Chaque année le nombre augmente et on assiste à l'adhésion des membres parfois beaucoup plus jeunes. Cela signifie qu'il y a un travail qui se fait au niveau de la base. Il va falloir réveiller les brebis fatiguées ou égarées. Elles sont nombreuses. Nous devons chercher à mettre en place des stratégies nouvelles pour les ramener dans l'enclos. Les fraternités participent de façon active à la vie du diocèse en donnant le meilleur d'elles-mêmes.

A signaler également qu'avec la conjoncture actuelle, les fraternités doivent être courageuses pour faire certaines réformes tout en gardant l'esprit et l'âme des fraternités. En effet, la devise des fraternités est: Prière, pénitence, conversion, apostolat, entraide et développement.

Les membres des fraternités féminines catholiques de l'archidiocèse de Brazzaville

Chaque fraternité du diocèse essaie de mettre en pratique le contenu de cette devise. Vous constatez: le mot développement clôture la devise des fraternités. Je pense que ce n'est pas un hasard. Le pape Paul VI le dit si bien; *«Le développement est le nouveau nom de la paix»*. Les fraternités de Brazzaville en particulier et du Congo en général doivent apprendre à se développer chaque jour un peu plus.

Abbé Maurice MIZERE
Aumônier diocésain

Cathédrale Sacré-Cœur (Archidiocèse de Brazzaville)

Commémoration du 1er anniversaire de la disparition de Médard Samba Tsinda

Il y a un an, le jeudi 5 avril 2018, disparaissait Médard Samba Tsinda, ancien journaliste de La Semaine Africaine, traducteur assermenté Italien-français/français-italien, et conseiller au ministère des Sports et de l'éducation physique. Pour commémorer ce douloureux événement, une messe a été célébrée samedi 6 avril 2019 en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Célébrée par l'abbé Mathieu Bakanina, directeur du Moyen Séminaire Saint Jean de Kinsoudi, compté

parmi les proches du défunt avec le concélébrant du jour, l'abbé Sébastien Zoubakéla, vicaire de la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé, la messe a été animée par la chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur.

Des parents, amis et proches de l'illustre disparu ont participé à cette messe en mémoire de celui que beaucoup appelaient affectueusement *«Ya Médard»*, aux côtés du personnel de La Semaine Africaine.

C'est l'abbé Mathieu Bakanina qui a prononcé l'homélie dans laquelle il a mis un accent particulier sur le vocable *«disparition»* pour marquer le départ de Médard Samba Tsinda vers le Père, dans des circonstances que nul ne pouvait souhaiter ou imaginer. Dans la foulée, le célébrant a rappelé les passages bibliques dans lesquels il est écrit: *«Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés»*. De même, il a rappelé l'ossature du livre de Jérémie qui a été identifié par le Seigneur dès le ventre de sa mère. Partant, après avoir décortiqué le sens pluriel du mot Tsinda, le prédicateur a exhorté les parents et proches de Médard Samba Tsinda au courage, au recueillement et à la prière afin que le Seigneur accueille son âme dans sa cité céleste.

Peu avant la fin de la messe, Serge Lenga, a prononcé, au nom de la famille, le mot de remerciements. Le célébrant, le concélébrant et les participants à la messe se sont recueillis ensuite sur la tombe de l'abbé Louis Badila, oncle du défunt, au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur et sur les tombes des autres membres de la famille qui reposent dans ce cimetière des ouvriers apostoliques: l'abbé Maurice Mizère Mbindi et sœur Marie Thérèse Nkouka.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur- C-

«La Croix: objet de risée et de majesté»

Textes: *Is 50, 4-7; Ps 21; Ph 2, 6-11; Lc 22, 14 – 23, 56*

La Solennité des Rameaux est dans le calendrier liturgique le dimanche qui précède le dimanche de Pâques et qui marque l'entrée dans la Semaine sainte. Deux événements sont au cœur de la célébration liturgique de ce jour: d'une part, l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem, sous les acclamations réservées d'habitude aux souverains ou héros (il fut acclamé par une foule en liesse agitant des palmes et déposant des manteaux sur son passage); d'autre part, la douloureuse marche du Seigneur vers le calvaire, sous les huées injurieuses de la populace et sa mort sur la croix. La célébration liturgique de ce dimanche nous éclaire sur ces réactions versatiles de la foule, où nous reconnaissons si bien nos propres réactions quotidiennes faites de fidélité et de reniement, de confiance et de trahison…

En effet, à la lumière des Ecritures saintes, nous découvrons qu'au cours des siècles, Israël après avoir perdu sa royauté, a souvent subi l'occupation de plusieurs empires. Ainsi, à l'époque de Jésus, la Palestine se trouva sous la domination des Romains. Comme c'est toujours le cas en période d'occupation, la domination étrangère présentait deux aspects: d'un côté le dénuement matériel et le manque de liberté, de l'autre une fascination pour l'étranger, pour l'autre, avec ce qu'elle implique de danger d'assimilation et par conséquent de perte d'identité. C'est dans ce contexte que la venue du messie *«l'oint de Dieu»*, devint la figure emblématique des espérances de rétablissement. La principale était la figure royale, restaurant Israël dans ses droits nationaux, lieutenant de Dieu dont il établirait le Règne et le garantirait. Les apôtres et les foules ont vu en Jésus, celui qui vient restaurer le royaume en prenant possession de la ville royale (Jérusalem).

Hélas! Les choses, pourtant, ne tournèrent pas comme les apôtres s'y attendaient. Au lieu de les conduire à la victoire et d'établir un nouvel âge d'or, Jésus fut mis à mort par les Romains avec la complicité des grands prêtres. Cette mort ignominieuse sur la croix représentait pour les Romains un avertissement à l'égard de ceux qui voulaient s'opposer à la présence romaine en Palestine. C'était donc le type d'exécution barbare d'une armée conquérante connue pour gouverner d'une main de fer. Quant aux juifs, la mort de Jésus était le comble de la malédiction. A l'horreur des souffrances physiques sur la croix s'ajoutaient la disgrâce et la malédiction spirituelles réservées à quiconque était pendu au gibet (Dt 21, 22-23). Voilà pourquoi tous ceux qui suivaient Jésus (exceptés le disciple Jean et quelques femmes), avaient pris la fuite, persuadés qu'ils s'étaient trompés. Car, rien dans la pensée d'Israël de cette époque-là ne les avait préparés au fait que le Messie dût mourir avant de conduire à bien sa mission, surtout mourir de cette façon-là.

Et pourtant, au cours de l'exil des fils d'Israël à Babylone, le prophète Isaïe avait déjà proposé un véritable retournement de l'idée du Sauveur attendu. A l'image du roi puissant s'affirmant par la force, il avait substitué celle du serviteur vivant sous le rayonnement de la Parole de Dieu et acceptant de prendre sur lui le mal pour la rédemption de toute la création (Is 50, 4-7). Il a fallu aux apôtres l'expérience de Jésus postpascal et de l'effusion de l'Esprit pour enfin comprendre le sens caché de la mort de Jésus sur la croix. La passion de Jésus est une parfaite expression de l'amour de Dieu. De ce fait, la croix devient le trône de gloire et de puissance, du haut duquel le Fils de Dieu a vaincu la mort, le péché et satan. C'est son abaissement (sa mort sur la croix), se donnant pour nous, qui constitue son vrai titre de gloire (Ph. 2, 6-11). Nous découvrons combien la croix se situe au cœur de notre expérience chrétienne. En même temps on comprend que la croix n'est pas une fatalité, mais une trajectoire, assez bien illustrée par le Christ: il s'est abaissé, c'est pourquoi il a été exalté! La croix est une expérience qui nous conduit jusqu'au calvaire, mais le Calvaire tout en révélant et en démasquant la laideur du mal, prépare l'exaltation de celui qui vit l'expérience de la croix à la suite du Christ. Ainsi, porter le regard sur la croix, c'est contempler la manifestation de la miséricorde et de l'amour de Dieu pour la race humaine et pour la création tout entière.

En outre, la fête des Rameaux nous fait découvrir que le Règne de Jésus ne se manifeste pas par une conquête des portions de terre et des parcelles de pouvoir au détriment des autres. Jésus règne sur le monde par la force de l'amour qui gagne les cœurs. Ne sont donc citoyens du Royaume de Jésus que ceux qui ont pour seule arme de lutte l'amour.

Enfin, nous devons imiter Jésus qui s'est abaissé (kénose), qui s'est mis au service de ses frères en faisant fi de ses titres de gloire. Jésus nous invite à désirer la gloire du service et de l'humilité. Cette semaine sainte dans laquelle nous entrons n'est pas une semaine de tristesse ou de torture de notre être, mais une semaine d'abaissement, une semaine de service et d'accueil de notre Roi. Débarrassons donc nos cœurs de ses lourdeurs d'orgueil, d'ambitions démesurées, de trahison, de peur, afin d'être légers pour le dernier sprint du carême. Rendons notre visage dur contre nos péchés et faisons route avec le Christ sur le chemin du Calvaire, pour les clouer à la Croix, pour mourir en tout ce qui ne chante pas Hosanna. Et nous ressusciterons avec lui pour une vie nouvelle, et nous entrerons avec Lui dans la Jérusalem céleste.

Abbé Freddy OKAMBA
Chancelier du diocèse de Ouesso

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE DEMANDE DE COTATION
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI)
DE LOUKOUO PROC/004/2019/PBF

Le Programme des Nations Unies pour le Développement au Congo Brazzaville (PNUD) vous invite par la présente à déposer une soumission dans le cadre de la présente demande de cotation (RFQ) relative à l'objet sus-référencé

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'accueil du bureau du PNUD- Congo, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30.

Les soumissions présentées conformément aux prescriptions du dossier de consultation devront parvenir au PNUD Congo Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch)/ Rue Behagle, Centreville, BP 465, au plus tard le 25 AVRIL 2019 à 17 heures 30.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter tous les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite de remise des demandes. Pourront également être rejetés, les dossiers soumis par des prestataires ayant fait la preuve au cours des contrats antérieurs avec le PNUD ou toute autre Agence du Système des Nations Unies ou autres employeurs de défaillances concernant la(les) mission(s) et/ou le(s) chantier(s) qui leur ont été confié(s).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

Sincères salutations

Emma N'gouan-Anoh
Représentante Résidente a.i

Brazzaville le 11 Avril 2019

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE DEMANDE DE COTATION
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES RURALES
PAR LA METHODE HIMO DANS LE DEPARTEMENT DU POOL
PROC/005/2019/PBF

Le Programme des Nations Unies pour le Développement au Congo Brazzaville (PNUD) vous invite par la présente à déposer une soumission dans le cadre de la présente demande de cotation (RFQ) relative à l'objet sus-référencé

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'accueil du bureau du PNUD- Congo, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30.

Les soumissions présentées conformément aux prescriptions du dossier de consultation devront parvenir au PNUD Congo Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch)/ Rue Behagle, Centreville, BP 465, au plus tard le 25 AVRIL 2019 à 17 heures 30.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter tous les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite de remise des demandes. Pourront également être rejetés, les dossiers soumis par des prestataires ayant fait la preuve au cours des contrats antérieurs avec le PNUD ou toute autre Agence du Système des Nations Unies ou autres employeurs de défaillances concernant la(les) mission(s) et/ou le(s) chantier(s) qui leur ont été confié(s).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

Sincères salutations

Emma N'gouan-Anoh
Représentante Résidente a.i

Brazzaville le 11 Avril 2019

CRS faith. action. results.
CATHOLIC RELIEF SERVICES

APPEL D'OFFRE POUR SERVICE PROFESSIONNEL DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, une subvention pour l'appui à la mise en œuvre d'une campagne de distribution gratuite de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (MILDA) en 2019 et, en partenariat avec Catholic Relief Services en sigle CRS. CRS a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour la sélection d'une société professionnel de gardiennage et surveillance des entrepôts destinés au stockage des MILDA

CRS/Congo, lance le présent appel à d'offre national pour la fourniture des services de gardiennage, sécurisation et surveillance d'entrepôts dans 12 départements/Districts Sanitaire du Congo 24h sur 24.

Toutes les sociétés intéressées à participer à cette DAO peuvent passer retirer le cahier de charge gratuitement à l'adresse suivante en se munissant d'une clé USG neuve.: CRS Congo; 151 rue Duplex, quartier Blanche Gomes, Derrière l'ambassade des USA, Centre-Ville, Brazzaville, entre 08h00 et 16h00.

Les candidats potentiels sont tenus au moment du retrait du Dossier d'Appels de fournir leurs noms, le nom de la société qu'ils repressentent et leurs coordonnées (y compris leurs adresses de courrier électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée au dossier d'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements faisant suite à des questions posées par d'autres candidats.

Les offres doivent rester valides pour une durée de 90 jours suivant la date limite de soumission des offres.

Les offres doivent être «remises en main propre à l'adresse ci-dessous» au plus tard le 06 Mai 2019 à 10:00 (GMT+1) l'heure de clôture de l'appel d'offre. Les enveloppes seront ouvertes le 08 Mai 2019 à 14h00 (GMT+1) en présence des représentants des candidats qui décideront d'assister à la séance d'ouverture de l'offre publique qui aura lieu à l'adresse ci-dessous.

Catholic Relief Services (CRS) – Congo
Rue de Duplex, quartier Blanche Gomes,
Derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-Ville, Brazzaville

Les offres reçues après la date limite seront rejetées.

Directrice Pays

Charity COFFEY GRIBBIN

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTATRE
115 bis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
(En face de SCLOG)
B.P.: 13646; Tél.(s): (00242) 05.596.77.86/06.669.26.76/E-mail: officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

EKH IMPORT-EXPORT, EN SIGLE ''EKH''
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL DE UN MILLION (1.000.000) dc francs CFA.
SIEGE SOCIAL: 115 bis, BOULEVARD DENIS SASSOU NGUESSO, CENTRE-VILLE.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du premier avril deux mil dix-neuf, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Mpila, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes: Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
• Bâtiment et travaux publics;
• Conseil juridique, fiscal et en investissement;
• Vente des denrées alimentaires congelées et divers;
• Location-vente d'engins et de matériels d'exploitation de carrières;
• Fournitures de matériels bureautique;
• Activités agro-alimentaires;
• Quincaillerie;
• Vente des pièces détachées, produits lubrifiants et graisse de type moteur;
• Import-Export.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: EKH IMPORT-EXPORT;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 115 bis, Boulevard Denis SASSOU GUESSO, Centre-Ville;

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Edson KIMANI est désigné en qualité de gérant de ladite société;

Immatriculation: La société EKH IMPORT-EXPORT est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00071.

Pour avis,

Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
Notaire.

Michel Sidibé, directeur exécutif de l'ONU Sida

«Je serai l'avocat du Congo pour mobiliser les ressources nécessaires»

Pour s'enquérir des efforts fournis par les autorités du pays en matière de lutte contre le sida, Michel Sidibé, directeur exécutif de l'ONU Sida et secrétaire général adjoint des Nations Unies, a séjourné au Congo du 3 au 4 avril 2019. Pendant ces deux jours, il a rencontré, tour à tour, Clément Mouamba, premier ministre, Pierre Ngolo, président du Sénat, et Denis Sassou Nguesso, le président de la République. Il s'est aussi entretenu avec la société civile et la presse. Des rencontres qui lui ont permis de recueillir toutes sortes d'informations pour mieux apprécier la lutte contre le sida au Congo. *«L'engagement est bien pris par les responsables»*, a-t-il fait savoir.

Michel Sidibé

A travers ces rencontres, le directeur exécutif de l'ONU Sida a appris ce qui a pu se faire au cours des années et ce qu'il faudrait faire pour atteindre les populations qui n'ont pas encore accès au traitement. Et il faudrait aller beaucoup plus vite, a-t-il affirmé. *«On est fier que le Congo soit membre du conseil d'administration. C'est un une plateforme mondiale, a-t-il poursuivi, qui permet de porter le nom du Congo et de se battre pour mobiliser des ressources nécessaires pour le Congo et je serai l'avocat du pays.»*

Le premier ministre l'a rassuré que le Gouvernement met l'accent sur le social de telle sorte que les médicaments soient disponibles. Le Gouvernement a promis fournir plus d'efforts pour renforcer le partenariat avec le Fonds mondial pour le sida.

Au Sénat, Michel Sidibé a soutenu que le Parlement est l'instrument idéal de contrôle pour aider à avoir une allocation budgétaire adéquate. Il fait de sorte que les programmes sociaux et le développement soient en harmonie avec la demande de la population. Le Parlement est l'organe qui aide aussi à créer une transparence pour une obligation des résultats.

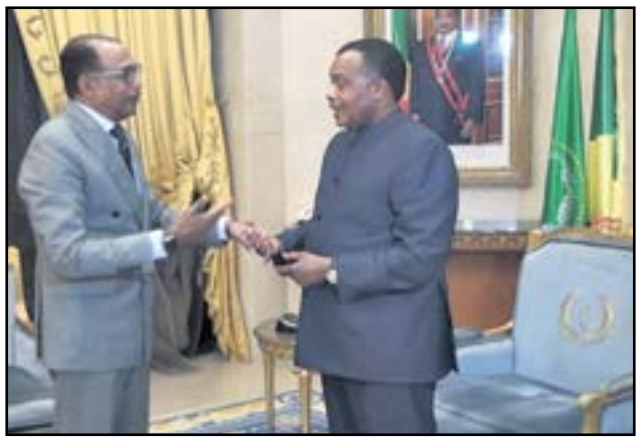

Michel Sidibé reçu par le président de la République

A la présidence de la République, Michel Sidibé a obtenu l'engagement ferme du président de lutter contre la maladie. Il lui a annoncé qu'il est prévu un sommet panafricain en juillet prochain à Brazzaville. Aussi ont-ils abordé les questions de la préparation de ce futur sommet.

L'Onu Sida a actuellement un déficit de 66 milliards de dollars américains. Si l'on veut atteindre l'objectif de 2030 de l'Union africaine, il est important que la pérennisation des acquis soit sauvegardée. La solidarité étant la condition sine qua none, a-t-il conclu. Mais, malgré les assurances qu'a reçues le directeur exécutif de l'Onu Sida des autorités, au Congo l'analyse de la dynamique de l'épidémie a montré que celle-ci reste de type généralisé et quasi-stable depuis 2010, mais en baisse depuis 2016. L'épidémie reste généralisée avec 3,2 % de prévalence chez les adultes, selon les données de l'enquête de séroprévalence et les indicateurs du sida réalisés en 2009 et à 3,14 %, selon les estimations de l'Onu Sida en 2018.

Entre 2010 et 2016, la prévalence de la maladie est restée stable avec une baisse amorcée en fin 2016 de 3 %. Toutefois, les prévalences restent importantes dans les groupes clés et vulnérables tels que chez les jeunes filles enceintes de moins de 15 ans, avec 3,8 % en 2017; les populations carcérales 3,7 %, les professionnels du sexe 8,1 % et les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes 41,2 %. Chez les homosexuels et les professionnels du sexe, la prévalence du VIH est encore en hausse. Elle représente plus de 58 % chez les homosexuels et 8 % chez les professionnels du sexe. En 2017, les infections ont été élevées à un plus haut niveau que celui de 2010: 7.200 en 2010 et 7.900 en 2017.

Philippe BANZ

Ecole militaire préparatoire général Leclerc

Les salles multimédia et informatique réhabilitées

A la suite d'une visite de terrain effectuée à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) à Brazzaville, en février dernier, par le président de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, Rémy Ayayos Ikounga, il était constaté des difficultés liées à l'initiation à l'informatique. La cause, les salles multimédia et informatique en mauvais état. Réhabilitées, elles ont été remises officiellement mardi 2 avril 2019.

Des élèves de l'école devant des ordinateurs

La première salle compte une trentaine d'ordinateurs destinés au cours d'initiation à l'informatique. La seconde, une dizaine d'ordinateurs réservés à la recherche documentaire informatisée. Et dans le souci de transmettre des vraies valeurs, une unité de contrôle est mise en place pour surveiller les élèves enclins à consulter des sites pervers. *«Ces outils vont permettre aux enfants de troupe de ne pas être en marge des technologies de l'information et de la communication (TIC); d'améliorer leurs performances scolaires et de s'ouvrir au monde. Les espaces multimédia et informatique ont existé depuis longtemps, mais plus rien n'était opérationnel pendant des années»*, a fait savoir le président Rémy Ayayos Ikounga. Il fallait donc les remettre au goût du jour en les réhabilitant, afin de permettre aux enfants de troupe d'étudier dans des conditions idoines. dCette décision avait été prise de commun accord avec le commandement de l'EMPGL.

L'acte posé n'est qu'une étape, a indiqué Rémy Ayayos Ikounga. *«D'autres projets seront portés et connaîtront sans nul doute un aboutissement heureux. Une manière pour l'AET d'accompagner les efforts du président de la République, le chef suprême des armées, du ministère de la Défense nationale et de l'ensemble du Haut-commandement qui permet de maintenir en vie et en activité la prestigieuse Ecole militaire préparatoire général Leclerc.»*

G.D

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo

BP: 2465 Tél.: (242) 663 83 29– 666 33 56;
Fax: 00 47 (241) 37332
Brazzaville

Avis d'appel d'offre avis d'appel d'offre N° 004/04-2019:

Recrutement d'un Consultant Appui à la coordination des Partenaires santé et à la mobilisation des ressources Justification:

Le bureau de la Représentation de l'OMS au Congo joue un rôle central dans la coordination de l'action des partenaires au développement en matière de santé. L'OMS est actuellement le chef de file des partenaires techniques et financiers. L'OMS coordonne également la réponse sanitaire aux urgences de santé publique, en particulier pour répondre aux besoins humanitaires.

Afin de remplir ses obligations dans les domaines ci-dessus, l'équipe pays entreprend et soutien un grand nombre d'activités de coordination.

C'est pour mieux renforcer son rôle de leadership et de coordination des partenaires et pour faciliter la mobilisation des ressources que le Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo recrute un consultant national pour assurer efficacement le suivi des actions de coordination des partenaires techniques et financiers pour la santé.

Objectif:
Rendre plus efficace la coordination des partenaires techniques et financiers de la santé, pour un appui efficient à la mise en œuvre du Programme National de Développement Sanitaire.

Tâches Spécifiques:
Sous la supervision du Représentant de L'OMS, le consultant doit:

1. Assister l'équipe pays dans la préparation et l'organisation des activités de coordination des partenaires;
2. Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions décidées lors des activités ci-dessus;
3. Faciliter l'identification des opportunités de mobilisation des ressources au niveau du pays et les négociations requises pour l'obtention de ces ressources;
4. Assister les chargés de programmes à l'élaboration et à la soumission des projets;
5. Suivre la mise en œuvre des projets et faciliter l'élaboration et la soumission des rapports;
6. Préparer les réunions techniques;
7. Assurer le suivi de la mise en œuvre par l'OMS, du Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement (UNDAF);
8. Apporter tout autre appui à la demande du Représentant de l'OMS

Le consultant recruté travaillera dans le Cluster Présence Pays sous la supervision directe du Représentant.

Compétences
Etre de nationalité congolaise;
Etre détenteur d'un Doctorat en médecine ou dans tout autre domaine apparenté option santé publique;
Avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre des programmes de santé.

Durée: Le consultant sera recruté pour une durée de trois mois éventuellement renouvelable au grade de NOC selon la grille de rémunération des Nations Unies.

Dépôt de dossiers de candidature:
Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation et CV, doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, au plus tard le 26 avril 2019 à 14h30, sous plis fermé à l'adresse suivante avec mention ***«avis d'appel d'offre N° 004/04-2019»:***

Bureau de la Représentation de l'OMS Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la Cité Louis Pasteur (Ex-Laboratoire National de Santé Publique), B.P. 2465, Brazzaville-Congo

Fait à Brazzaville, le 04 avril 2019

Formation

Traiter les questions de l'enfance à la lumière des droits de l'enfant

C'est l'essentiel de la formation donnée par Emmanuel Bayeni, juriste, il y a peu, à cinq journalistes hommes et femmes de la presse écrite privée et audiovisuelle (Télévision et Radio nationales, Radio MUCODEC, La Semaine Africaine et Centre de ressources pour la presse), au siège du REIPER, à Brazzaville. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet *«Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables»* (ADAPAEV), financé par l'Union européenne (U.E.) pour la période 2018-2021.

Les cinq journalistes et leur formateur

Organisée par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER), cette seconde session de formation sur les questions liées aux droits de l'enfant - après la première qui s'est tenue également à Brazzaville en juillet 2018 - a eu pour objectif de former les journalistes congolais aux droits de l'enfant pour qu'ils les promeuvent en république du Congo auprès du grand public.

A travers des thèmes riches en enseignements comme *«Les droits de l'enfant: définition des concepts et des principes», «Le système international de protection des droits de l'enfant», «Le système régional africain de protection des droits de l'enfant», «Le système national de protection des droits de l'enfant», «La traite des enfants», «Le travail des enfants»,* etc., la formation a permis aux journalistes non seulement d'être mobilisés et sensibilisés autour de ces questions mais aussi et surtout de mieux s'imprégner des textes de lois adoptés aux niveaux national et international ainsi que de leur application; des réalités du terrain… Ils ont en outre touché du doigt nombre de problèmes auxquels sont confrontées les familles et la société civile, les raisons de situations de rue chez les enfants, tout comme les conséquences du non-respect des cadres juridiques et les actions mises en œuvre par la société civile pour endiguer le phénomène, en visitant des structures du REIPER qui prennent en charge des enfants vulnérables. Une façon de lier théorie et pratique.

Les réalités liées à la protection de l'enfance observées sur le terrain pendant la formation, ont motivé les cinq journalistes à épouser pleinement la finalité de la formation: devenir experts de la protection de l'enfance, en s'appropriant la problématique pour en parler de manière autonome et efficace. Ils ont ainsi pris l'engagement d'aller au large, c'est-à-dire faire plus pour parler de l'enfance et de sa protection en professionnels avertis. Ils ont par ailleurs résolu d'être les porte-paroles des enfants en situation de rue, des enfants vivant avec handicap et de la communauté, en se rappelant que ce qu'ils écrivent ou disent n'a de sens que si c'est utile à la communauté.

A la première session, les journalistes avaient appris et acquis des connaissances nouvelles et approfondies sur le phénomène des enfants en situation de rue, notamment *''La vulnérabilité de l'enfant'', ''La protection de l'enfant'', ''Le système de protection de l'enfant'',''Les problématiques courantes de protection de l'enfant au Congo'' ''L'approche système intégré de protection de l'enfant''*, chassant ainsi l'image d'Épinal qu'ils ont toujours eu sur les enfants qui passent le plus claire de leur temps dans la rue ou les places publiques.

Viclaire MALONGA

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«SOLUETUDE»

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: 22, rue Mbochis, Poto-Poto
RCCM: CG-BZV-01-2018-B12-00023
REPUBLIQUE DU CONGO.

MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL dénommée «SOLUETUDE», en date à Brazzaville du deux avril deux mil dix-neuf, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 03 avril 2019, sous Folio 63/2, n°0795, deux résolutions ont été adoptées.

1- Les associés de la société «SOLUETUDE» ont décidé de modifier l'objet social. Ainsi, ladite société aura désormais pour activités: l'orientation et le soutien scolaire, l'accompagnement des étudiants pour s'inscrire dans les universités et écoles étrangères, la représentation des universités étrangères au Congo;

2- Les associés de la société «SOLUETUDE» ont décidé de modifier la gérance en nommant un nouveau gérant, à savoir: Monsieur MBAYE Mamadou.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 03 avril 2019;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 03 avril 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00023.

Fait à Brazzaville, le 5 avril 2019.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

Journée mondiale de la santé

Pas de sécurité sanitaire sans couverture santé universelle

«Couverture santé universelle: pour tous, partout et tout le temps». Tel est le thème de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril 2019. Cette commémoration a donné lieu à un message de la directrice générale de l'OMS lu par le Dr Lucien Manga, représentant de l'OMS-Congo, dans laquelle elle met en lumière les avantages que la couverture santé universelle peut procurer à tous, partout, ainsi que les raisons pour lesquelles cette couverture est si nécessaire.

Dr Lucien Manga

Selon elle, la couverture santé universelle est nécessaire parce qu'elle fait en sorte que tous les individus quel que soient leur statut social et leur lieu de résidence aient accès tout le temps aux services de santé essentiels et de qualité dont ils ont besoin sans que cela n'entraîne des difficultés financières pour les usagers. *«Nous savons que des progrès peuvent être réalisés vers l'atteinte des objectifs santé et des objectifs de développement si tous les individus, partout, ont accès aux soins de qualité essentiels et à la protection contre les difficultés financières auxquelles ils sont confrontés. Au niveau mondial, l'OMS œuvre pour qu'en 2023 un milliard de personnes supplémentaires bénéficient de services de santé de qualité et de la protection financière»,* a-t-il dit.

En Afrique, a expliqué la directrice régionale de l'OMS, la récurrence des événements majeurs de santé publique, plus de 100 en 2018, signifie qu'il ne peut y avoir de sécurité sanitaire sans couverture santé universelle, ni de couverture santé universelle sans sécurité sanitaire. *«C'est pourquoi le Dr Tedros, notre directeur général, estime que la sécurité sanitaire mondiale et la couverture santé universelle sont les deux côtés d'une même pièce. Un monde plus sûr profite à tous, et la couverture santé universelle profite à tous».*

Elle a rappelé que la publication phare de son organisation intitulée: *«état de la santé dans la région africaine de l'OMS»* proposait une analyse transversale de l'état de santé, tout comme une évaluation des services et systèmes de santé des différents pays africains. *«Cette publication a mis en exergue les faibles ressources financières allouées par les Gouvernements à la santé, la faible disponibilité des services et le sous-investissement dans les personnels de santé»*, a-t-elle fait savoir.

KAUD

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°001/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	9559 du 29/11/2018	Plle(s) 13	Bloc : 43	Section : CF	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	04	BHALAT Diane Cristie
2	6875 du 30/09/2015	Plle(s) 04,05,06 &08	Bloc : 34	Section : BZ4	Superficie : 2000,15m²	TCHIBALA	05	KONO-KONO –NTOUMBA Rqselyne Prisca
3	7223 du 27/10/2016	Plle(s) 03	Bloc : 133	Section : X	Superficie : 202,16m²	TIE-TIE	03	KANE Constant Richard Seydina
4	7924 du 27/10/2016	Plle(17	Bloc : 36	Section : X	Superficie : 160,00m²	TIE-TIE	03	Constant BIKOYI Omeris Déo G. et MOUNTSAMBOTE C. de P
5	9544 du 13/11/2018	Plle(s) 22	Bloc : 188	Section AM	Superficie : 360,00m²	VONVON (NKOUIKOU)	04	DA COSTA Viviana Enice
6	8534 du 28/06/2017	Plle (s)10 et 12	Bloc : 70	Section : X	Superficie : 290 ,00m²	MBOUKOU (Quartier M	03	BRUCE KUAKU MADOKI - LEY
7	9465 du 26/09/2018	Plle (s)01	Bloc : 103	Section : AH	Superficie : 384,12m²	MAKAYABOU	05	BALOKA PADOU Patricia Scheilda
8	7183 du 15/01/2016	Plle (s) 04 bis	Bloc : 171qter	Section : AE	Superficie : 236,54m²	SIAFOUMOU (Famille MPENGA)	05	TSIBA Elisa Merveille
9	9553 du 23/11/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 42	Section : BZ1	Superficie : 5000,00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	IMPACT CENTRE Chrétien(I.C.C .)
10	9554 du 23/11/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 49	Section : BZ1	Superficie : 5000,00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	IMPACT CENTRE Chrétien(I.C.C .)
11	9301 du 04/05/2018	Plle(s) 07	Bloc : 119	Section : AW	Superficie : 394,00m²	MONT KAMBA	04	ABDOUL RAMATOU NP
12	9453 du 17/07/2018	Plle (s)19	Bloc : 41	Section : R	Superficie : 359,66m²	GRAND MARCHE	01	Mouminath LATOUNDJI
13	6566 du 29/05/2015	Plle (s) 01	Bloc : 54 bis	Section : P	Superficie : 320,00m²	MVOUMVOU	02	ABDOU WALIOU Aremou PHILIPPE
14	9331 du 22/05/2018	Plle (s) 02	Bloc : 42 bis	Section : K	Superficie : 278,00m²	MBOTA	03	KANGOU Jean Bruno
15	9421 du 20/06/2018	Plle(s) 20	Bloc : 76	Section : K	Superficie : 300,00m²	MBOTA	05	LEWALIBARI Barthel Donald
16	9536 du 05/11/2018	Plle(s)07	Bloc : 64	Section : CN	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	05	BIANVINGA Alvarez Paola
17	9171 du 26/03/2018	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1250.00m²	POINTE INDIENNE(flle Tchinimina)	LOANGO	Philippe Albert Djian et Pierre Yves Freysseline
18	9172 du 26/03/2018	Plle (s) DOMAINE	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1228.00m²	POINTE INDIENNE(flle Tchinimina)	LOANGO	Philippe Albert Djian et Pierre Yves F, Richard R.et Nathalie B.
19	9499 du 15/10/2018	Plle (s) 02 ter	Bloc : 43	Section : AB	Superficie : 220.00m²	SONGOLO	04	LAMINI Nora Merveille
20	9567 du 10/12/2018	Plle (s)07	Bloc : 140	Section : S	Superficie : 398.35m²	MATENDE	02	KANTE ISSA
21	9320 du 15/05/2018	Plle (s) 02	Bloc : 123	Section : X	Superficie : 396.00m²	LA POUDRIERE	03	LESPRES Yadin Ben Emmerlich
22	9328 du 22/05/2018	Plle (09)	Bloc : 218	Section : ABW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	BANZOUZI WATAMBOLA LEBA MASSIKA Sagesse
23	4354 du 06/08/2013	Plle (09)	Bloc : 47	Section : AG	Superficie : 500.00m²	TCHIALI	05	Lydie Eve OBONDI
24	6820 du 11/09/2015	Plle (s) 01 à 10	Bloc : 21	Section : BZ4	Superficie : 5000.00m²	TCHIBALA	05	ETS AFRICA GENIE
25	9692 du 11/01/2019	Plle(s) 06	Bloc : 182	Section : AL	Superficie : 359.62m²	LOANDJILI CEG (29 rue Bankoria)	04	LANDZE Edgard
26	9573 du 13/12/2018	Plle (06(ex 17)	Bloc : 98	Section : AF	Superficie : 532.00m²	SIAFOUMOU	05	BON Guy Gérard Nazaire
27	9643 du 06/12/2018	Plle (02)	Bloc : 72	Section : ACJ2	Superficie : 314.28m²	MONGO KAMBA	04	DIASSIWA KOUNOUNGOU Pascale Tyna
28	9032 du 08/02/2018	Plle (06	Bloc : 56	Section : BV(F.S)	Superficie : 500.00m²	MONGO KAMBA	05	MAGNANGA MAMBELALI Alexandre Julienne
29	9480 du 09/10/2018	Plle (s) 03	Bloc : 38	Section AM	Superficie : 423.92m²	NKOUIKOU	04	BOKOUAMANGA LEME Félicien
30	9523 du 25/10/2018	Plle(s)09 et 10	Bloc : 369	section CL2	Superficie : 1000.00m²	PLATEAU HINDA	05	DILEMBONO Narcisse Valentin
31	6755 du 25/08/2015	Plle (s)01	Bloc : 33	section : AP	Superficie : 418.00m²	QUARTIER CULOTTE (Marché)	04	MIETE Gilbert
32	9555 du 23/11/2018	Plle(s) 06	Bloc : 98	section : CK Suite	Superficie 500.00m²	VINDOULOU (Flle Tchiniambi-Kamba)	04	BAYAMBOULA Martin
33	9650 du 21/11/2018	Plle(s01 et 02	Bloc : 98	section CK Suite	Superficie : 1000.00m²	VINDOULOU (Flle Tchiniambi-Kamba)	04	DIANKINDI Emmanuel
34	8204 du 08/02/2017	Plle(s) 11	Bloc :28 qter	section : AC	Superficie : 549.00m²	Edifier MBOTA	05	NGOYI-KONGHOT Noemi Celeste
35	9576 du 14/12/2018	Plle(s)291 et 291 bis	Bloc : /	section : I	Superficie : 415.55m²	CENTRE VILLE	01	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IMANIA
36	9448 du 17/09/2018	Plle(s)08	Bloc : 28	section : ABW	Superficie : 1222.42m²	KOUFOLI	05	MAKAYA Yves
37	9594 du 26/12/2018	Plle(s) 07	Bloc : 162	section : BC	Superficie : 300.00m²	NGOYO	06	TOUTIKILA KEKOLO Robert
38	9561 du 03/12/2018	Plle (s) 03	Bloc : 34	section : CG (Tchi	Superficie : 500.00m²	KOUFOLI	05	KOUKOUTOU MATONDO Ulrich Albert
39	9706 du 25/01/2019	Plle(s) 24	Bloc : 37	section : V	Superficie : 300.00m²	TIE-TIE	03	MOUMBOKO NKALA Christian
40	9262 du 23/04/2018	Plle(s) 03 bis	Bloc : 32	Section AC	Superficie : 205,73	MBOTA(RAFFINERIE)	05	MAMPOUYA Merrol Childer, Belvie O & MAMPOUYA BINSANGA Fleury Garelle

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 05 Février 2019

Le chef de bureau,

Slam à l'Institut français du Congo (IFC)

Halte à la violence contre les femmes!

La slameuse Mariusca Moukengue et ses «Power-women» ont livré, jeudi 28 mars 2019, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, un spectacle au cours duquel elles ont rendu hommage aux femmes victimes de violences conjugales et les ont exhortées à garder courage. Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Union européenne et le centre ASI.

Pendant le spectacle

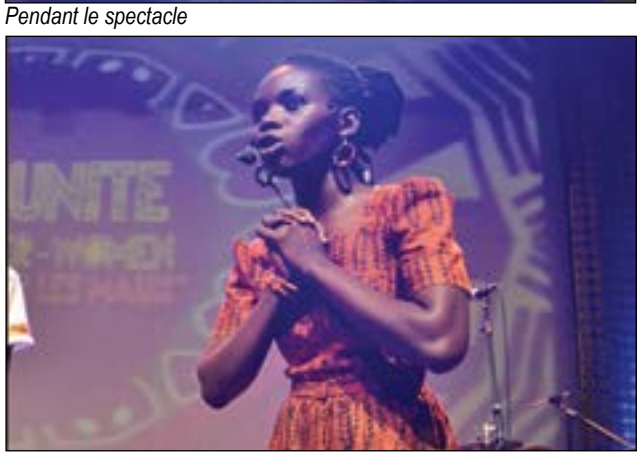
Une slameuse à l'oeuvre

Après quatre mois de formation sur les techniques de base, notamment l'écriture d'un texte slam, cinq jeunes filles ont présenté leur travail sur le thème: «Des mots par les maux». La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur adjoint de l'Union européenne qui, avant le spectacle, a dit sa satisfaction de soutenir ce projet: *«Le spectacle auquel vous aller assister est, à plus d'un titre, assez exceptionnel. D'autres raisons pour lesquelles il est exceptionnel, c'est que les dames qui vont jouer devant vous sont des amatrices, pas des professionnelles»*.

Au cours de cette soirée, le public a suivi un court métrage à travers lequel certaines personnes ont donné leurs avis sur le comportement, la manière de s'habiller des jeunes filles à l'ère actuelle.

Si pour certains, l'habillement de certaines filles laisse à désirer et justifie certains des actes dont elles sont victimes, pour d'autres, la femme ne demande, simplement, qu'à être respectée.

Lors de leur prestation, les «Power-women ont souligné: *«La femme n'est pas un instrument de plaisir, mais plutôt une aide pour son conjoint. On se marie pour ne plus être seul, mais surtout pour avoir un accompagnant de vie»*. Elles ont également rappelé le combat incessant que mène la femme pour jouir de toute sa liberté. Cette lutte est contre le viol, la discrimination dans certaines administrations ou sociétés. *«Les femmes doivent espérer, malgré les échecs. Prends courage, va de l'avant!»*, a-t-on entendu, dans une chanson.

«Les mots par les maux», c'est ce que l'on pouvait entendre de la bouche de Mariusca Moukengue, laquelle appelle à la justice, à l'impartialité. «On veut juste des tribunaux qui sanctionnent tout acte qui remet en cause les droits fondamentaux de la personne humaine», a-t-elle argué. Avant d'en appeler à l'esprit de cohésion, d'entente entre les hommes et des femmes, à la justice, à un sens de responsabilité face aux différents actes de nature à entraver la liberté des individus.

Diachiley MASSAMBA
(Stagiaire)

Théâtre

La pièce «Mon patron n'est pourtant pas un Blanc» jouée avec brio

L'humanité a célébré, le mercredi 27 mars 2019, la Journée mondiale du théâtre. A cette occasion, la salle Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo (IFC) a servi de cadre à la représentation de la pièce de théâtre «Mon patron n'est pourtant pas un Blanc» jouée par le Théâtre Autopsie de Pointe-Noire. Un texte dont la mise en scène est signée Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah. C'était en présence de Mme Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC.

Ce spectacle était organisé par l'IFC, en partenariat avec le Théâtre Négropolicongo des 3 francs et le Centre national de l'Institut international du théâtre (IIT).

Pendant un peu plus d'une heure, les membres du Théâtre Autopsie de Pointe-Noire ont subjugué le public, qui, malheureusement, n'a pas répondu nombreux à l'appel.

Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, Georges Maboundou, Zita Moukala, Marraine Missengué, Suprême Rubens Mbaya, Tame Goma, Mercia Bianza et Stenture Loubassou, tels étaient les boute-entrain du soir qui joué avec brio «Mon patron n'est pourtant pas un Blanc». Une pièce racontant l'histoire de Lambert Moundouta, devenu Lambert Dupont De Marseille, qui rentre au bercail, après deux décennies de longues études en Europe. Il traite avec mépris ses parents et ses compatriotes. Hélas! Ses affaires vont péricliter et il va finir par comprendre que quelles que soient la qualité et la quantité d'engrais que l'on peut apporter à un baobab, il ne pourra jamais produire de raisin.

Les comédiens pendant le spectacle

V.C.Y.

Musique

Décès de Jean-Pierre Saah

Très connu sous le nom de JPS, le célèbre producteur camerounais Jean-Pierre Saah n'est plus. Il a été tué le 31 mars 2019 à son domicile de Douala, la capitale économique du Cameroun. Fondateur de JPS Production, son célèbre label a produit de grands noms de la musique camerounaise et africaine tels que Manu Dibango, Petit-Pays, Koffi Olomidé ou encore le groupe Magic System.

Jean-Pierre Saah

Ancienproducteurde musique, l'homme d'affairescamerounaisaétéassassinépardes hommesnonidentifiésqui l'attendaientàsarésidence siseauquartierBonaberi, àDouala.Sabelle-mère, présentesurleslieuxau moment desfaitsa,quant àelle,eulaviesauve.C'est elle qui a découvert son gendremortdansl'unedes piècesdelamaison,après ledépartdesagresseurs quiontemportéaveceux des biens de valeur et de l'argent.Uneenquêteaété ouverteparlapoliceetun premiersuspectauraitdéjà étéidentifié.Ils'agitduvigile degardecettenuit-làaudomicileduédéfunt.Depuisles faits, il est introuvable. Agéd'unesoixantained'années, Jean-Pierre Saah estnéàBangangté,dans larégiondel'Ouest.Surla scènemusicaledeParis,en Franceetàtraversl'Afrique, sonlabelétaitconnuàl'instardebeaucoupd'autres quisesontrévélésdansles années90commeTamaris ProductionduCongolais Jean-Pierre Ngombé. Depuis le décès de JPS, plusieursartistesluirendent hommage. Parmi eux la chanteusecamerounaise Lady Ponce, qui garde duproducteurl'imagede *«quelqu'un de très spécial». «La majorité des artistes qui sont passés dans ton label ont eu à leur disposition tout ce qu'il fallait pour mener à bien leur travail»* **a réagi l'auteuredela** *«Bombeatomique».*

Aristide Ghislain NGOUMA

AVIS DE RECRUTEMENT

L'association AZUR Développement recrute une Coordonnatrice de projets basée à Brazzaville pour le projet «promotion des droits et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables». Profil recherché: licence en santé publique, ou formation connexe en santé, expérience préalable de coordination de projet exigée.

Les termes de référence et autres informations disponibles à info@azurdev.org.

Date limite de candidature: 20 avril 2019.

IN MEMORIAM

11 avril 2016 - 11 avril 2019. Voici déjà 3 ans depuis que notre maman, sœur, tante, grand-mère, Suzanne BAMBA nous a quittés.

En ce jour mémorable, tous les enfants MAKANGOU demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Des messes pour le repos de son âme seront dites en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo et à Saint Esprit de Moungali.

Football/Championnat national de Ligue 1

Les «pétards» étaient mouillés!

On joue en semaine. On joue en fin de semaine. C'est le rythme d'enfer de la phase retour du championnat national de football de Ligue 1. La quatorzième journée, disputée à moitié le week-end dernier, s'est donc poursuivie mais cette fois les attaquants ont souvent été mis sous l'éteignoir: 4 buts seulement en cinq rencontres.

Lundi 8 avril. Au Stade Massamba-Débat, Tongo FC n'aurait eu nullement l'excuse d'échouer face à la lanterne rouge, La Mancha. Et il l'a emporté le plus régulièrement du monde quoique petitement: 1-0.

Le gros des rencontres a été disputé mercredi 10 avril. Simultanément à Pointe-Noire et à Brazzaville. Quatre, au total.

A Pointe-Noire, l'AS Otohô, le leader incontesté et incontestable, n'a pu cependant, renouveler ses prestations antérieures. Elle a été tenue en échec par ses hôtes de l'AS Cheminots: 0-0. Est-ce par présomption ou négligence? Ni l'une, ni l'autre, semble-t-il. Otohô s'est tout simplement trompé de train, a dit l'humoriste. En réalité, les matchs ne se ressemblent pas. L'équipe du président Maixent Raoul Ominga a maintenant loisir de le méditer afin de préparer les futures batailles. C'est aussi par un 0-0 que V.Club-Mokanda et Nicoyé-Nicoyé se sont quitté sur la même pelouse.

Au Stade Massamba-Débat à Brazzaville, tout a commencé par un certain CARA-FC Kondzo. Et des incursions rapides des joueurs de ''Cent fils'' dans le camp des Aiglons privés de leur staff technique (Eloi Mankou, Raphaël Mafoua et François Nguédi) qui aurait foutu le camp. Hélas! Ils ont escamoté l'une après l'autre les occasions franches de but. Mis en difficulté, les Aiglons ont desserré l'étau, plaçant des contres absolument ravageurs. Sur l'un d'eux, à la 43e minute de jeu, l'arbitre Messi Nkounkou a fermé les yeux alors que le public et les joueurs aiglons réclamaient un penalty manifeste. Ce n'était que partie remise pour les ''Rouge et noir'', car deux minutes après la reprise, Jason Bukanga faisait flamber le gazon synthétique: 1-0 (47e). L'unique but de la partie.

Le portier de l'AC Léopards à terre, le Stellien Gautrand Ngouenimba a égalisé

Enfin le choc Etoile du Congo-AC Léopards de Dolisie! Il a enregistré son premier but sur penalty, à la 42e minute de jeu, le Fauve Aruna ayant été victime d'une charge irrégulière au moment de tenter une tête plongeante. Un penalty transformé en but par Ngakosso Oko.

Vive réaction stellienne sur ce but. L'Etoile du Congo plaçait Gautrand Ngouenimba en orbite, une minute seulement après. Un attaquant de vitesse qui ne s'arrête qu'après avoir fait des dégâts. Ce qu'il a bien fait en trompant le portier de l'AC Léopards: 1-1 (43e).

Ensuite, la pression de l'Etoile du Congo sur la défense de l'AC Léopards, en deuxième mi-temps, n'a pas produit l'effet qu'on en attendait. Celle-ci a tenu le coup. Ce n'est pas un mince exploit.

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats: JST-Patronage Sainte-Anne (3-0), Diables-Noirs-Inter Club (3-0), Tongo FC-La Mancha (1-0), CARA-FC Kondzo (1-0), Etoile du Congo-AC Léopards (1-1), AS Cheminots-AS Otohô (0-0), V.Club-Mokanda-Nico-Nicoyé (0-0).

Classement officieux: 1.AS Otohô (38 points). 2.CARA (28). 3.Diables-Noirs (26). 4.V.Club-Mokanda (24). 5.Etoile du Congo (23). 6.JST (25). 7.Tongo FC (20). 8.AC Léopards (17). 9.FC Kondzo (16). 10.Nico-Nicoyé (15). AS Cheminots (14). 12.Inter Club (10). 13.Patronage Sainte-Anne (10). La Mancha (9).

Football féminin/Eliminatoires des JO 2020

Les dames confirment l'agonie du foot congolais

L'équipe nationale féminine du Congo a quitté précocement les éliminatoires des Jeux Olympiques 2020 dès le tour préliminaire. Elle a laissé filer, mardi 9 avril au Stade Massamba-Débat, en l'espace de quatre-vingt-dix minutes de jeu, devant son homologue du Gabon, une qualification qui lui tendait les bras.

Au terme du match aller disputé à Libreville, les Congolaises l'avaient pourtant emporté par 2-0. Pour un bon signe, c'en était un. Alors, bon nombre d'observateurs n'ont pas hésité à penser que la qualification était déjà dans le sac. Les Diables-Rouges dames n'en étaient certes qu'à la moitié du chemin, mais ils ne voyaient pas comment le bénéfice d'un tel avantage obtenu à l'extérieur pouvait être dilapidé. Mais voilà que, brutalement, la machine s'est grippée. Des yeux étaient en train de sortir des orbites quand, facilement, le Congo a encaissé deux buts à domicile en l'espace de cinq minutes (77e et 81e). Une façon pour les Gabonaises de rendre au pays hôte la monnaie de sa pièce.

L'égalité entre les deux équipes étant parfaite (points et buts), la fatidique séance des tirs au but devenait inévitable pour les départager. Elle a définitivement mis fin aux espoirs du public local, les Gabonaises ayant converti cinq tirs contre seulement trois pour les Congolaises. Une élimination lamentable!

Les Gabonaises n'en revenaient pas sur la pelouse du stade Massamba-Débat

L'improvisation à l'index

Mais peut-on vraiment s'en étonner? La première explication à l'échec des Diables-Rouges dames est à trouver dans l'agonie général du football congolais, toutes catégories et toutes versions confondues, en clubs comme en sélections nationales. En engageant l'équipe nationale féminine, on ne se faisait pas d'illusion sur son parcours. Privée de mobilisation, sans moyens matériels et financiers consistants, aurait-il suffit de la confier à un entraîneur expérimenté, fut-il ''Madis Madienguéla'', seulement un ou deux mois avant l'échéance pour que la performance soit automatique? Cela fait dire à d'aucuns que les acteurs du sport congolais s'obstinent à s'accrocher à l'improvisation, à la chance et au hasard.

Ensuite, le football féminin est à l'abandon depuis plusieurs années. Ses inconditionnels se rappelleront-ils le nombre de championnats départementaux ou nationaux organisés depuis 2015? Rien n'est fait dans le sens de la promotion et le développement de ce football. Il manquerait, par ailleurs, une véritable politique d'encadrement technique et de soutien des clubs ainsi que de détection des joueuses (encore que sans compétition, point de détection). Des gens qui auraient cru le moment venu d'expulser de l'arène des empêcheurs de tourner en rond sont en train de se casser finalement les dents.

Le foot féminin ne doit pas être ravalé au rang de simple sport de loisir. Il serait donc temps qu'on prenne conscience de la gravité de la situation.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Gabon bat Congo (2-0, puis 5 tirs au but à 3). Arbitre: Darlène Nduwayo (Burundi). Buts: Reine Edzoumou (77e) et Doris Wassendé (81e), pour le Gabon.

Congo: Ngamakita Nakavoua; Chancelvie Ngoténi, Tansylvie Manangou, Judith Bongo, Flore Ngoma Mabahou; Sylvie Marie Ngouala, Angèle Mboukou, Frangelle Nkokolo (puis Charmelle Moudzeli, 65e), Madami Milandou; Paulmiche Mahouna, Dembele Aminata. Entr.: Marie Joseph Madienguéla.

Gabon: Nadia Koumba; Tatiana Assen, Pauline Angue Eya, Cherome Bibigas, Doris Wassendé; Venica Mapika, Aristelle Yog Atouth, Reine Edzoumou, Flora Bouyi Mbagou, Winie Mapangou, Vanessa Mazaly. Entr. : Ndinga Mapangou.

Décès de Samuel Boulenvo en France

Un nom de pugiliste qu'on scandait autour des rings

J'étais en salle de rédaction le 1er avril dernier quand j'ai reçu un message. Le texte était bref: *«Je vous ai fait un mail sur le décès du boxeur Boulenvo»*. Signé: Ghislain Joseph Gabio.

Samuel Boulenvo est décédé le jeudi 28 mars à Paris (France). Dans l'histoire de la boxe au Congo, il occupe une place à part, celle de la génération des années 1960 et 1970 ne vivant que pour sa passion du noble art sans en attendre grand-chose, juste un peu de gloire. Ce fut un puncheur doté d'une grande puissance de frappe, d'une résistance nettement au-dessus de la moyenne et ayant du panache. Le prototype du boxeur spectaculaire et efficace. On scandait frénétiquement son nom autour des rings.

J'avoue n'avoir connu ce boxeur qu'à travers les récits de ses exploits, tout en formant, évidemment, le projet de le rencontrer un jour. Un projet réalisé le 9 septembre 2016 chez lui, au quartier Massissia, à Brazzaville. Il était venu passer ses vacances d'été, un an après y avoir séjourné à la faveur de l'organisation à Brazzaville des 11es Jeux africains. Ce jour-là, Boulenvo m'a révélé qu'il était devenu pugiliste en 1962 au hasard d'une visite de salle de boxe à Toulon (France), en compagnie de son compatriote Antoine Oboula. Marin affecté en France, après Dakar, il s'était amusé avec les boxeurs de l'équipe de la marine de Toulon. Le manager de l'endroit avait estimé qu'il pouvait faire de lui un bon boxeur. Son gestuel, très efficace, l'avait impressionné. *«C'est comme cela que j'ai contracté le virus de la boxe, un sport que je n'avais jamais pratiqué au Congo où, au début des années 1950, j'étais plutôt gardien de but de football à Hamon-Madzia où je suis né (le 17 juillet 1943), ensuite à Dolisie où j'ai porté les maillots de l'AS PTT et des Cheminots entre 1959 et 1961», dira-t-il. Champion de Toulon*, puis de la région de Provence, ensuite champion de France et champion méditerranéen militaire, il avait livré 20 combats, remporté 16, perdu 2 et fait 2 matchs nul. Pour lui il n'y avait pas possibilité de devenir boxeur professionnel. En 1965, il était temps de rentrer au pays, à la création de la Marine congolaise cette année-là.

Lorsqu'en 1969 le président Marien Ngouabi lui propose de créer l'équipe militaire de boxe, alors qu'il encadrait le Boxing club de Bacongo, il accepte volontiers. C'est pendant cette période qu'il a livré ses meilleurs combats au pays. Il a malmené boxeurs kinois, camerounais, gabonais, ougandais, centrafricains, zambiens, sénégalais, etc., avant de se consacrer à partir de 1974 au métier d'entraîneur. *«J'ai fait découvrir les Anaclet Wamba, Matoubela, Lendzoura, Ansoula-Mayala, etc.»*, me dira-t-il. En 1979, il est reparti en France et s'y est installé définitivement.

Samuel n'avait plus donné signe de vie depuis notre dernière rencontre. Je ne m'imaginais pas qu'il se tairait pour toujours. Qu'il repose donc dans la paix du Seigneur sur la terre de France.

Nos vives et sincères condoléances à sa famille et à la Fédération congolaise de boxe.

G.-S.M.

LA GRANDE CONSOMMATION DE VIANDE DE BROUSSE EN VILLE VIDE LES FORETS CONGOLAISES

Le 26 Février 2019 à l'Hôtel Hilton de Pointe Noire, le Gouvernement Congolais a lancé officiellement la campagne *«Savourons les Délices Congolais - Mangeons moins de viande de brousse en ville»*

Cette campagne visant à réduire la consommation de la viande de brousse urbaine, la première dans les annales de l'histoire de notre pays et de la sous-région, est conduite dans la ville de Pointe-Noire.

Le choix de Pointe Noire a été motivé par sa position de centre économique en pleine croissance démographique et proche des départements jadis très giboyeux que sont le Kouilou, le Niari et la Lékoumou. La ville compte actuellement plus d'un million d'habitants et devient le bassin de réception de tous les produits et sous-produits de la faune provenant des trois départements ci-dessus cités.

La forte demande de la viande de brousse en ville, malgré la disponibilité d'autres protéines animales, favorise la pratique de la chasse non durable dans les forêts. Cette situation menace fortement la faune sauvage avec comme conséquences le déséquilibre des écosystèmes et l'appauvrissement de la communauté locale dépendant des ressources forestières pour leur subsistance. Cette surexploitation de la forêt est à la base d'une tragique situation actuellement connue sous le label de *«Syndrome des forêts vides»*.

Le gouvernement du Congo peut se prévaloir et se féliciter en même temps d'être le premier pays à appeler ses citoyens à prendre conscience de l'impact de la consommation de la viande de brousse en ville ; une consommation qui affecte les ressources fauniques nationales mais aussi les communautés rurales qui en dépendent pour leur subsistance.

La campagne invite les citoyens de Pointe Noire à faire partie de la solution et apporter de changements dans leurs habitudes alimentaires, afin de réduire la consommation de la viande de brousse tout en profitant de l'incroyable gastronomie Congolaise et de différentes protéines disponibles en ville. Avec ces petits changements demandés nous espérons produire des grands changements à l'échelle du pays, protéger nos ressources naturelles et préserver les modes de vie des communautés rurales.

«Mangeons moins de viande de brousse en Ville»

Emulation scolaire de l'Association des Anciens du Lycée de la Libération (ALL)

La tradition a été respectée

L'association des Anciens du Lycée de la Libération (ALL), sous les auspices de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville, en partenariat avec les proviseurs des lycées Pierre Savorgnan de Brazza A et B a tenu, samedi 6 avril 2019 à Brazzaville, la 8e édition de l'émulation scolaire 2019. En tout 24 élèves qui se sont distingués par le travail au premier trimestre de l'année scolaire en cours, ont été primés. C'était en présence des parents d'élèves et du corps enseignants de ces deux établissements nés sur les cendres du Lycée de le Libération.

Le présidium

Les élèves suivant attentivement l'allocution de Davy Kombo

C'est le Docteur Davy Kombo, ancien élève dudit lycée qui a présidé la cérémonie, assisté de ses anciens condisciples Yvon Dioulou et Maximilien Tembo. Livres de sciences, de philosophie, de littérature, dictionnaires de français, calculatrices, chargeurs USB, etc., ont constitué le lot du don de cette huitième émulation. L'association estime que la tradition d'organiser chaque année une émulation en faveur des élèves les plus méritants de ces deux établissements qui composent l'ancien lycée de la libération a été respectée.

Davy Kombo

Pour Davy Kombo, *«cette 8e émulation concourt à l'édification du partenariat viable avec le lycée pour promouvoir l'excellence dans le travail».* Depuis plusieurs années l'association ALL ne ménage aucun effort pour élever le niveau scolaire, récompensant celles et ceux qui se démarquent du lot, à l'image des 24 lauréats de ce jour, dont un nombre important des filles, (toutes séries confondues).

Les récipiendaires dont les notes du premier trimestre varient entre 11, 50 et 15,50 ont réagi. Pour Mvila Noblesse, élève en seconde A qui a obtenu une note de 14,7, *«C'est le tout premier cadeau que je reçois d'une association pendant une émulation. J'en suis très émue, très comblée et encouragée à poursuivre dans cet élan, pour en recevoir davantage»*; *«l'an dernier, nous étions en Première. Nous avons déjà bénéficié de plusieurs dons de cette association. Et nous revoici sur les marches du podium. Nous sommes ravies. Nous voulons rappeler que nous avons été encouragées par les prix de l'an dernier, et nous avons pris la résolution de ne plus baisser la garde, afin de continuer à bénéficier des privilèges de cette association»,* ont indiqué Vanessa Moubondo et Richesse Bisset, élèves bénéficiaires de Terminale A ayant une moyenne d'un peu plus de 12. Enfin, pour, Noel Miakassissa, Gurchelvie Moundélé en Seconde C, Josué Louvila Makoumbou et Fabien Kombo, en Terminale D, tous bénéficiaires, «c'est un sentiment de fierté et nous voulons continuer à travailler pour éviter d'être déclassés aux prochaines émulations».

Les membres de l'association ALL, les responsables du lycée et les récipiendaires

Par ailleurs, un projet que tient à cœur l'association: l'obtention officielle d'un local au sein du lycée et son aménagement en bibliothèque numérique. L'association a déjà à son actif plusieurs réalisations à savoir: la sécurisation du bâtiment E, par la pose de grilles métalliques, la dotation d'une dizaine d'ordinateurs complets et plusieurs émulations avec remises de prix aux lauréats, la réfection des toilettes des élèves, la liste n'est pas exhaustive.

A rappeler que l'association ALL existe depuis le 15 février 2003. Association apolitique non religieuse et à but non lucratif, elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et œuvre pour la promotion et le rayonnement de l'image de l'école congolaise en générale, et des lycées Pierre Savorgnan de Brazza A et B, en particulier, tant au niveau local qu'à l'extérieur du pays.

Dirigée par Mme Marie Bantsimba, l'association ALL a son siège en France. Elle vit et finance l'ensemble de ses activités, grâce à la cotisation mensuelle des membres, répartis à travers le monde. Notamment: au Congo, en France, en Suisse, en Afrique du Sud, etc. De 13 membres au départ, l'organisation en compte actuellement 22.

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°003/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT».

NOUSVOUSINFORMONSQUEL'AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°003/DMI/PRISP/C/19PORTANTSUR LERECRUTEMENT D'UNCABINET CHARGÉDELAMISEENOEUVREDU SYSTÈMEINTÉGRÉDEGESTIONDES RESSOURCESHUMAINESDEL'ÉTAT EST ANNULE POUR DES RAISONS DECHANGEMENTDEMETHODEDE SELECTION

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
UnitédeCoordinationduProjet,sise au03,rueduTourisme,quartierClairon derrièrel'écoleREMO,arrondissement 3Poto-poto,BrazzavilleTél:+24222 6133108:Email:prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2019

Le Coordonnateur du PRISP, p.i

André KEHOUA

BUROTOP IRIS
Distributeur officiel

La SÉCURITÉ
n'a pas de prix

Leader Mondial de Vidéosurveillance Digitale

à partir de

25.000 Fcfa HT

Détection Mouvement
Super Étanche IP 67
Vision Nocturne

WIFI
Carte Mémoire 128GB
Résolution Haute Définition

HIKVISION

Bzv Tél : 06 669 60 60
PN Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com